

UNIVERSITÉ LYON II
1985-1986

Ch 9334



PROBLÈMES SOCIO-SCOLAIRES DES ÉLÈVES DE MILIEU FAMILIAL DÉFAVORISÉ

**Propositions et projets d'actions pour une
amélioration de l'aide sociale à l'enfance
dans le cadre de l'action sociale au CONGO**

THÈSE

Présentée

en vue de l'obtention du Doctorat :

Lettres et sciences humaines --- Sciences de l'éducation

par

NDALA Timothé

632724

sous la direction de

Monsieur le Professeur Robert MARTIN

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
<u>PREMIÈRE PARTIE : LES OEUVRES SOCIALES.....</u>	18
CHAPITRE I - PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO	19
I.1 <u>Le cadre physique</u>	
1.1.1 Structure et relief	
1.1.2 climat et végétation	
I.2 <u>Etude sociologique</u>	
1.2.1 les mouvements de population	
1.2.1.1. les anciens mouvements de population	
1.2.1.2 répartition actuelle	
1.2.1.3 les déplacements actuels	
1.2.2 L'état démographique actuel	
1.2.3 L'économie	
1.2.3.1 Aperçu sur la politique familiale nationale	
CHAPITRE II - L'ACTION SOCIALE DES EGLISES	38
II.1 <u>L'Eglise Catholique</u>	
2.1.1 La Congrégation des Soeurs de l'Immaculée Conception	
2.1.2 Le Secours Catholique	
II.2 <u>L'Eglise Protestante</u>	
II.3 <u>L'Armée du Salut</u>	
II.4 <u>La Croix-Rouge Congolaise</u>	
CHAPITRE III - LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	49
III.1 <u>Les attributions</u>	51
III.2 <u>Le Budget</u>	53
III.3 <u>Le circuit administratif.....</u>	56
3.3.1 La constitution des dossiers :	
- la demande	
- l'instruction	
3.3.2 La décision de la commission	

DEUXIÈME PARTIE : LES PROBLÈMES SOCIAUX DES ÉLÈVES 60DANS LA FAMILLE

CHAPITRE IV - DESCRIPTION DE LA POPULATION ETUDIÉE	61	X
IV.1 <u>Les élèves</u>	61	
IV.1.1 Origine des élèves : lieu de naissance		
IV.1.2 Age scolaire des élèves		
IV.1.3 Origine scolaire des élèves		
IV.2 <u>Le Chef de Famille</u>	67	
IV.2.1 Le lieu de naissance		
IV.2.2. Age		
IV.2.3 Etat matrimonial		
IV.3 <u>La Famille</u>	76	
IV.3.1 La Fratrie		
IV.3.2 La famille et l'éducation de l'enfant		
CHAPITRE V - ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DU REVENU FAMILIAL.....	88	X
V.1 <u>Répartition des activités socio-professionnelles</u>	88	
V.1.1. Le statut des familles		
V.2 <u>L'habitat</u>	100	
V.3 <u>Les biens matériels</u>	105	
CHAPITRE VI - L'AIDE SOCIALE : IMPACT INCERTAIN SUR LA FAMILLE.....	113	X
VI.1 <u>Besoins exprimés par les familles</u>	113	
VI.1.1 Besoins financiers		
VI.1.2 Besoins sanitaires		
VI.1.3. Besoins sociaux		
VI.1.3.1 Besoins en logements décents		
VI.1.3.2 Besoins en éducation		
VI.2 <u>L'écolier et l'école</u>	120	
VI.2.1 Le chemin de l'école		
VI.3 <u>L'école : ses qualités</u>	122	
VI.4 <u>L'école : ses défauts</u>	126	
VI.5 <u>L'école de rêve</u>	129	
VI.5.1 Où conduit l'école ?		

.../...



VI.6 <u>L'écopier en dehors de l'école</u>	133
VI.6.1 Le travail scolaire à la maison	
VI.6.2 Occupation post-scolaire	
VI.7 <u>Besoins exprimés par les enseignants</u>	139
VI.8 <u>Besoins exprimés par les décideurs</u>	146
VI.9 <u>Besoins exprimés par les travailleurs sociaux</u>	149
VI.10 <u>Etudes comparatives entre les différentes catégories de personnes interrogées</u> -	152
- les décideurs	
- les enseignants	
- les travailleurs sociaux	
<u>TROISIÈME PARTIE : VERS UN PROJET D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE</u> -	155
CHAPITRE VII - LE CONCEPT D'AIDE	156
VII.1 <u>Définition et élaboration des concepts</u>	158
VII.1.1 Définition	
VII.1.2 Elaboration	
VII.2 <u>Le concept d'aide proprement-dit</u>	161
VII.2.1 Utilisation du mot "aide" en service social	
VII.2.2 Représentation imagée du concept d'aide	
VII.2.3 Les dimensions du concept d'aide	
VII.2.3.1 Les protagonistes	
VII.2.3.2 Le temps	
VII.2.3.3 L'espace	
VII.2.3.4 Le contenu	
VII.2.3.5 Les techniques	
VII.3 <u>Le concept d'accompagnement en Service Social</u>	176
CHAPITRE VIII - PROPOSITION POUR L'AMÉLIORATION DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (à court terme)	177
VIII.1 <u>L'aide et les aides</u>	179
VIII.1.1 Mieux couvrir certains risques	
VIII.1.1.1 Améliorer la protection des malades et handicapés -	
VIII.1.1.2 Améliorer la protection de la femme seule	
VIII.1.2 <u>Changer le mode de décision</u>	
A/ Décontrer	
B/ Alléger le circuit administratif	

VIII.2	<u>La Stratégie</u>	188
VIII.2.1	Au niveau de la D.G.A.S.	
VIII.2.2	Au niveau régional	
VIII.2.3	Au niveau du privé	
VIII.3	<u>Les établissements</u>	195
VIII.3.1	L'action sanitaire	
VIII.3.1	Les centres médico-sociaux	
VIII.3.2	La protection maternelle et infantile	
VIII.3.2	L'action sociale	
VIII.3.2.1	Le centre social	
VIII.3.2.2	Le service social	
VIII.3.3	Amélioration de l'existant et création de nouvelles structures	
VIII.3.3.1	Mettre à la disposition des centres médico-sociaux un personnel qualifié -	
VIII.3.3.2	Améliorer les conditions de vie des populations -	
VIII.3.3.3	Une politique de prévention plus affirmée	
VIII.3.3.4	L'amélioration de l'accès au logement -	
VIII.3.3.5	La diminution du nombre d'enfants par classe pédagogique -	
VIII.3.3.6	L'organisation des colonies de vacances -	
VIII.3.3.7	La politique de couverture de l'ensemble du territoire par des nouveaux centres d'éducation sociale -	
VIII.3.3.8	Création des foyers sociaux féminins -	
VIII.3.4	Nécessité de mieux informer : augmenter et diversifier l'information -	
VIII.3.4.1	Les permanences	
VIII.3.4.2	Le recours aux medias	
VIII.3.4.3	L'envoi de dépliants	
VIII.3.4.4	Un contact personnalisé	

- VIII.3.5 De nouveaux vecteurs d'information :
développer l'information à l'extérieur
de l'organisme -
 - VIII.3.5.1 Pour d'autres médiations de l'information -
 - VIII.3.5.2 L'initiative privée : un potentiel à ne pas
négliger -
- VIII.3.6 Une meilleure gestion passe par la responsabilisa-
tion des organismes sociaux et des autres intervenants-
 - VIII.3.6.1 Améliorer la formation du personnel pour un
meilleur service public -
 - VIII.3.6.2 Repenser la formation initiale -
 - VIII.3.6.3 Personnaliser les tâches -

CHAPITRE IX - VERS UNE DEFINITION D'UN SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE (à long terme) : EXEMPLE DU MONDE AGRICOLE -	218
IX.1 <u>La situation actuelle en République Populaire du Congo</u>	219
<u>en matière de protection sociale</u> -	
IX.1.1 La caisse nationale de prévoyance sociale (C.N.P.S.)	
IX.1.2 Les risques actuellement couverts par la C.N.P.S.	
IX.1.3 L'action sanitaire et sociale en faveur des affiliés et de leurs familles-	
IX.1.4 Le budget de la C.N.P.S.	
IX.1.5 Le régime spécial des fonctionnaires	
IX.2 <u>Analyse et critique du système actuel de prévoyance sociale</u> ...	231
IX.2.1 Les inégalités d'accès aux droits -	
IX.2.2 L'insuffisance des risques pris en compte -	
IX.2.3 Faible proportion des populations touchées par le système actuel -	
CHAPITRE X - LA RECHERCHE DE PRINCIPES ET BESOINS DE PROTECTION SOCIALE -	233
X.1 <u>Les risques communs à l'ensemble des travailleurs</u>	235
X.1.1 Les risques non professionnels -	
X.1.2 Les risques professionnels -	

X.2 <u>Les risques spécifiques au monde agricole</u>	242
X.3 <u>Propositions à long terme</u>	250
X.3.1. La couverture du risque-maladie -	
X.3.2. Une politique en faveur de la mère et de l'enfant -	
X.3.3. La garantie des revenus-	
X.3.4. Des efforts progressifs en faveur des handicapés -	
X.3.5. Une extension du système de pension-vieillesse -	
X.3.6. En ce qui concerne le risque chômage -	
CHAPITRE XI - PRINCIPALE ORIENTATION.....	254
XI.1 <u>Les problèmes de financement</u>	254
XI.1.1 Les cotisations -	
XI.1.2 Les subventions et transfert -	
XI.2 <u>Les problèmes administratifs</u>	258
XI.2.1 Détermination du montant des cotisations -	
XI.2.2 Le recouvrement -	
CONCLUSION GÉNÉRALE	269
BIBLIOGRAPHIE	281
INDEX THÉMATIQUE	293
TABLE DES MATIÈRES	298

DEUXIÈME PARTIE

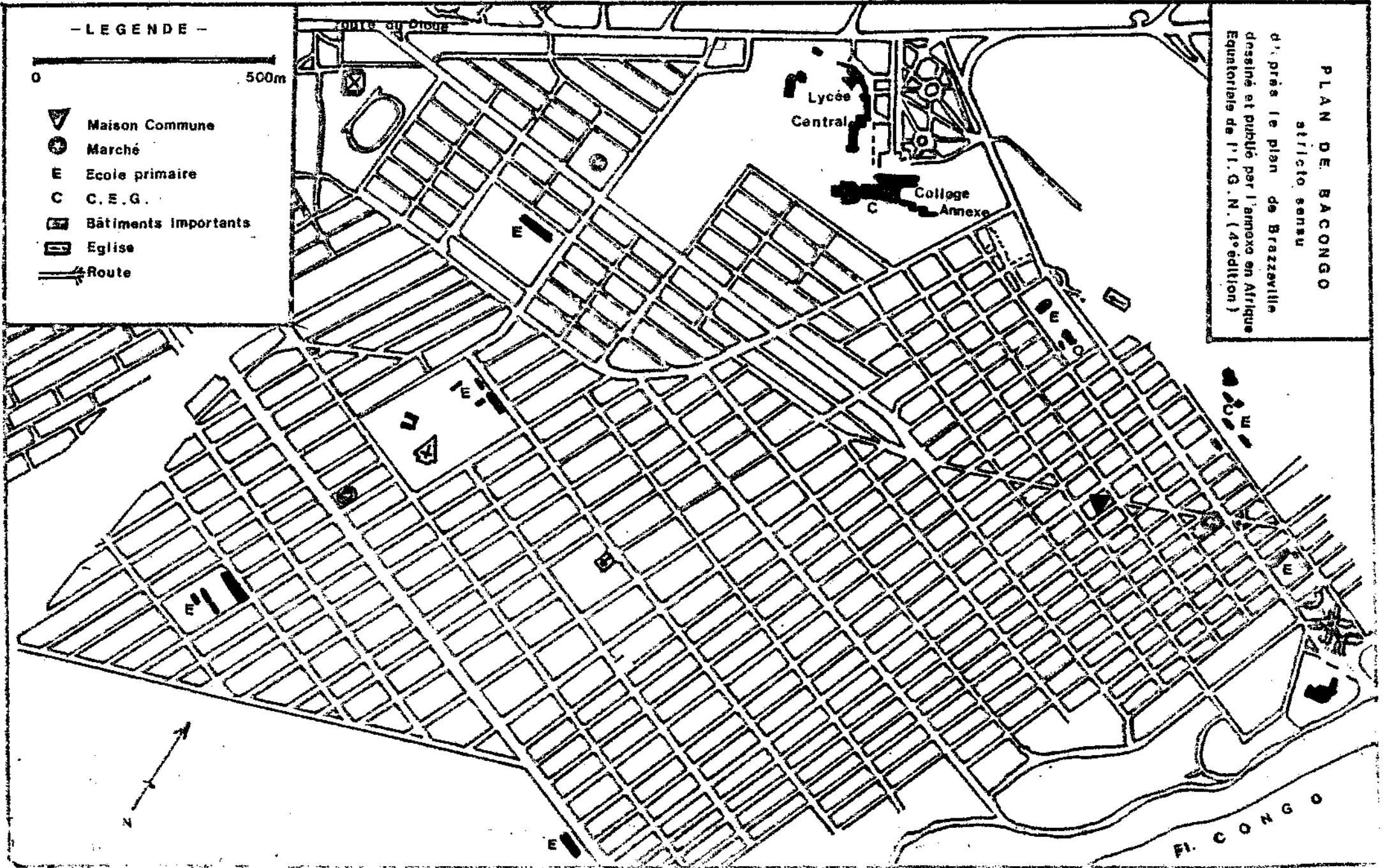
LES PROBLÈMES SOCIAUX DES ÉLÈVES
DANS LA FAMILLE

- LEGENDE -

0 500m

- ▲ Maison Commune
- Marché
- E Ecole primaire
- C C. E. G.
- Bâtiments Importants
- ⊞ Eglise
- Route

PLAN DE BACONGO
stricto sensu
dès près le plan de Brazzaville
dessiné et publié par l'annexe en Afrique
Equatoriale de l'I. G. N. (4^e édition)



CHAPÎTRE IV

DESCRIPTION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE

4.1 Les Elèves

Demandons-nous maintenant qui sont ces élèves, d'où ils viennent et quels sont les problèmes sociaux dont ils sont victimes.

La population que nous avons étudiée se compose de 250 dossiers d'élèves du fondamental 6 (autrefois appelé CM2), venant des écoles de BACONGO et de MOU KOUNDJI-NGOUAKA et pris en charge par le service du développement communautaire.

Il aurait été intéressant d'étendre cette étude à plusieurs dossiers mais, malheureusement, la plupart ne mentionnent pas exactement le niveau socio-culturel des parents ou tuteurs ; par exemple, on ne comprend pas très bien qui a la charge de l'enfant. Ainsi, le nombre que nous avons retenu (1/10) ne recouvre peut-être pas l'ensemble des élèves dont les familles représentent un cas dit social mais il permet d'avoir une idée assez nette de leurs conditions de vie familiale (voir page 55) :

Enfin, nous avons choisi le F6 parce que nous avons estimé que, dans les classes précédentes, les élèves n'avaient pas un niveau d'expression orale et écrite suffisant pour leur permettre de comprendre nos questions et d'y répondre ; de plus c'est la classe finale du cycle élémentaire et nombreux

sont les élèves nécessitez qui redoublent ou abandonnent soit parce qu'ils n'ont pas été admis en sixième, soit parce qu'ils n'ont pas réussi au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

La répartition par sexe est la suivante :

- 113 garçons
- 137 filles

soit 55% de filles et 45% de garçons -

Le champ de notre enquête étant BACONGO, il est normal que nous soyons en présence d'une forte proportion d'ethnies du Sud du pays :

- Bakongo lato sensu		82%
dont - Lari	6,8%	}
- Lali	54,0%	
- Soundis	13,6%	
- Bakongo	7,6%	
- autres Sud		7,2%
- Bembé	4,8%	}
- autres	2,4%	
- Batékés		0,4%
- Mixtes		10,0%
- Pas de réponse		0,4%

Par "mixtes", nous entendons les enfants dont le père et la mère sont d'ethnies différentes : celle des enfants est donc difficile à déterminer, eux-mêmes n'ayant pas conscience d'appartenir à l'un ou l'autre groupe.

4.1.1 Origine des élèves : lieu de naissance

La plupart de nos élèves font partie de la deuxième génération urbanisée, leurs parents étant venus en ville. La grosse majorité (83,9%) est née dans la région de Brazzaville : 69,5 dans la ville même, 72% à Kinkala, centre secondaire dans la dépendance de Brazzaville et de 7,2% à Kinshassa, de l'autre côté du fleuve.. Leurs parents, en général, originaires de Brazzaville et de sa région, sont revenus au pays en 1964, lorsque le gouvernement du Congo Kinshassa prit la décision d'expulser les étrangers.

Les autres ont des lieux de naissance divers, liés soit à l'origine, soit aux pérégrinations de leurs parents :

- Boko	4%
- Pointe Noire	3,2%
- Mouyondzi	2%
- Djambala	1,6%
- Mayama	1,2%
- Dolisie	0,8%
- Jacob	0,8%

- Mindouli	0,8%
- Tchad	0,8%
- Bangui	0,4%
- Congo Belge	0,4%

Ils font partie des "Africains nouveaux" qui, urbanisés depuis leur naissance, scolarisés en majorité, n'ont jamais connu la vie au village.

4.1.2 Age scolaire des enfants

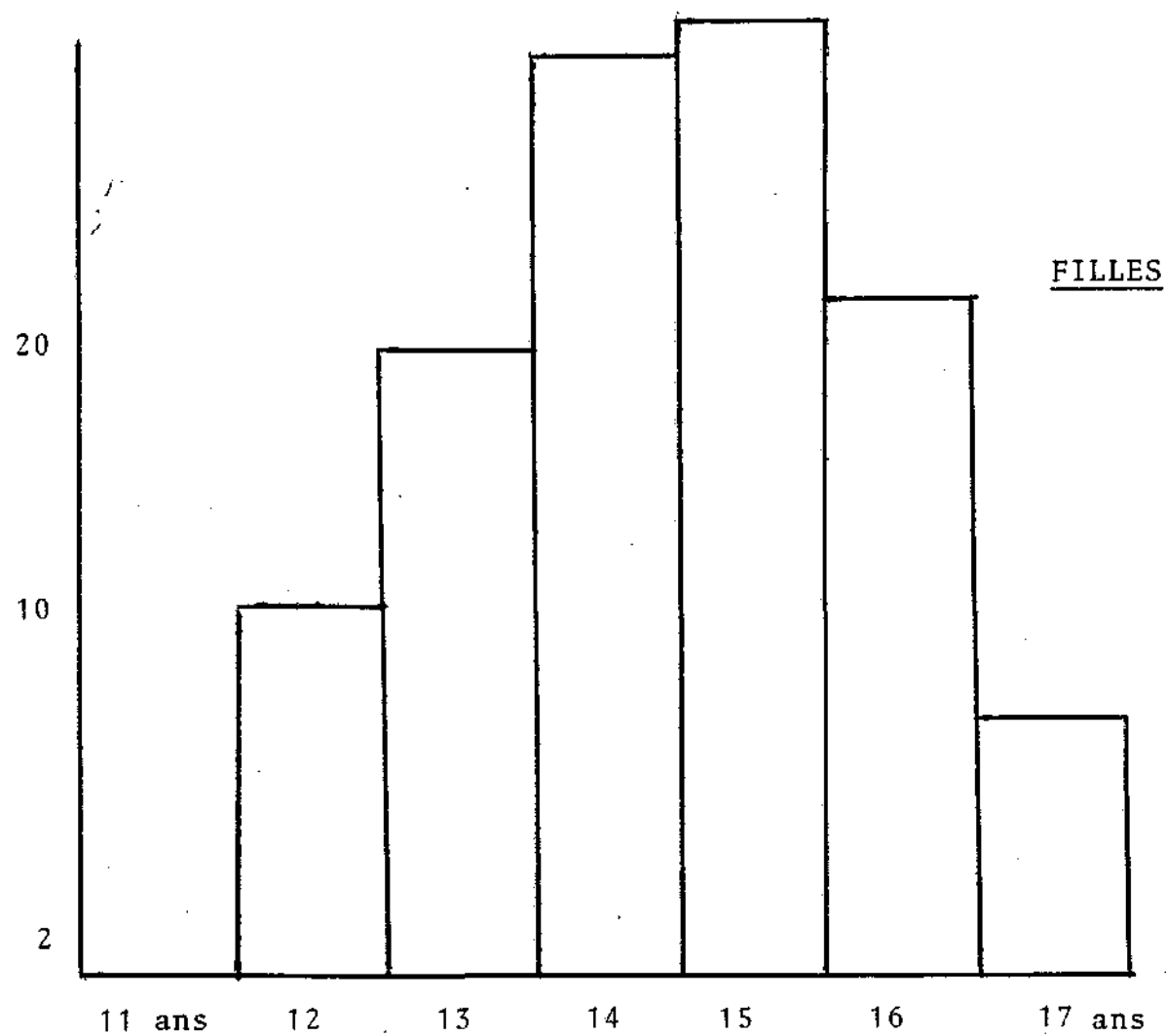
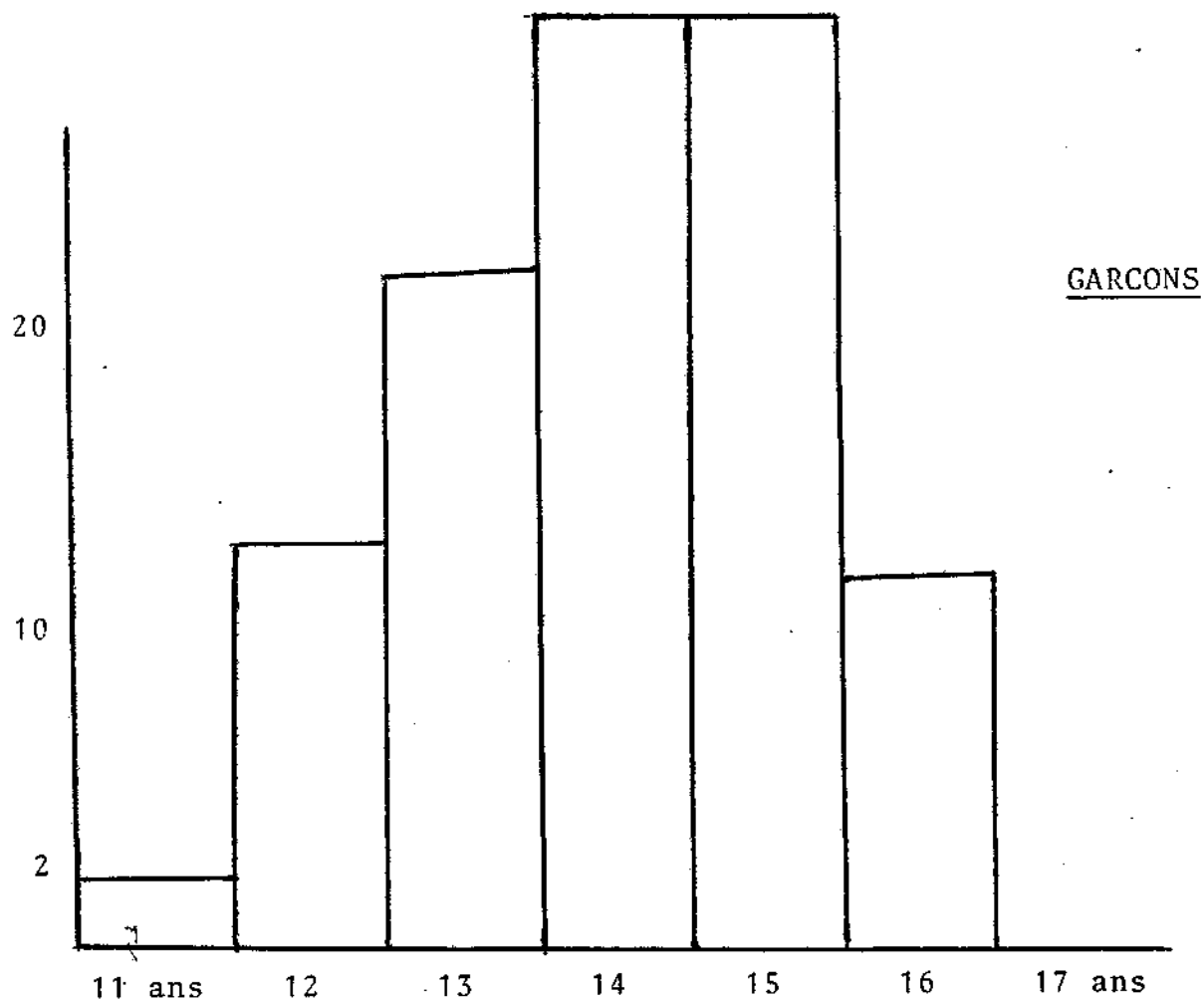
Au Congo, l'élève arrivant au F6 (CM2) a suivi le cursus studiorum suivant : F1-F2-F3-F4-F5. Comme le cycle élémentaire de l'enseignement général y est ouvert aux sujets âgés de six ans en théorie, celui qui est entré en classe à l'âge légal et n'a jamais redoublé parvient au F6 à 11 ans ; il se trouve donc dans sa douzième année, suivant l'année scolaire.

Qu'en est-il dans notre population ?

Si l'on considère l'âge moyen, tous sont plus ou moins en retard puisque celui des garçons est de 13,92 ans soit 13 ans et 11 mois et 10 jours et celui des filles de 14,45 ans soit 14 ans,5 mois et 17 jours. Le mode de répartition est légèrement supérieur ; il est dans la tranche de 14-15 ans pour les garçons, de 15 ans pour les filles, les âges extrêmes se situant entre 11 et 17 ans.

Nous sommes donc en présence d'un groupe très peu homogène quant à l'âge et très contrasté quant à l'aspect physique.

AGES DES ELEVES AU F-6



Les classes sont mixtes et l'on trouve dans la même de jeunes enfants, garçons et filles, des adolescents et des adolescentes pubères, quelquefois mères d'un ou deux enfants.

Si, de plus, comme nous l'avons dit, le F6 est la classe ultime du cycle élémentaire de l'enseignement de base et que l'issue normale en est le CEPE ou l'entrée en sixième, le rendement de ce cycle en diplôme est d'environ 21.8%. Parmi ceux qui se présentent au CEPE, environ 50% sont reçus. L'examen d'entrée en sixième en élimine 70%.

La scolarité étant théoriquement obligatoire jusqu'à 16 ans, les classes de F6 sont encombrées par des "vétérans" qui peuvent être titulaires du CEPE mais qui, ayant échoué à l'examen d'admission en sixième, y restent jusqu'à 16 ans, en redoublant ou triplant le CM2.

4.1.3 Origine scolaire des élèves

Une bonne partie (44.8%) n'a jamais changé d'établissement depuis l'entrée à l'école. Les autres (55.2%) ont changé en moyenne une fois pendant leur scolarité soit :

- 30.0% ont changé une fois,
- 16.8% " " deux fois,
- 6.8% " " trois fois
- 0.8% " " quatre fois,
- 0.4% " " cinq fois,
- 0.4% " " six fois -

La majorité de ceux-ci en a connu donc deux ou trois. Il existe également quelques uns qui ont changé six fois, c'est-à-dire une fois par classe. Quant au moment de changement, c'est aussi bien au F1 qu'au F6.

Ces élèves proviennent d'une autre école de BACONGO. Les changements se font à l'intérieur du quartier. Leur scolarité en est, en général, peu perturbée.

Notre population est à caractéristiques urbaines. La première est l'abondance des filles : en effet, à la campagne, elles sont beaucoup moins scolarisées car souvent retenues par les travaux agricoles; la seconde est le non-changement d'établissement par les élèves.

4.2 Population : chef de famille

Présentation

La population "chef de famille" est composée de 150 individus et constituée en grande majorité de membres des ethnies du Sud, tous parents d'élèves dits nécessiteux. Le lieu d'enquête, BACONGO, un des principaux "villages" de Brazzaville a été choisi par nous pour sa cohérence ethnique, sa relative stabilité de population et le nombre croissant des dossiers d'élèves nécessiteux qui en sont issus. L'expansion de la ville au Sud s'effectue de Makélékélé au quartier O.M.S., en passant par le Djoué.

Djoué plus éloigné du centre administratif. Ces quartiers neufs sont plus riches que BACONGO en maisons construites en matériaux durables par des personnes qui ont les revenus nécessaires à celui de notre population. Aussi une enquête n'y aurait-elle pas été probante à cause du nombre d'individus possédant des revenus fixes (fonctionnaires, militaires...) et de la quasi assistance de familles indigentes. De plus, parlant assez couramment la langue de l'ethnie dominante à BACONGO, nous n'avons pas eu besoin pour la passation de questionnaire, de trouver un interprète ou un collaborateur malgré le nombre de chefs de famille qui comprennent ou parlent mal le français et ne sont pas à l'aise quand ils doivent s'exprimer dans cette langue étrangère pour eux.

En voici, la répartition ethnique :

- Balali.....	30.0%	}	52.0%
- Balari.....	18.6%		
- Bafumbu.....	3.3%		
- Bacongo stricto sensu.....	14.0%		14.0%
- Basoundi.....	16.6%		16.6%
- Bayaka.....	2.6%	}	5.3%
- Babembé.....	2.0%		
- Bakamba.....	0.6%		
TOTAL			88.0%

On trouve également néanmoins quelques ethnies du Nord :

- Batékés.....	8.0%	}	8.6%
- Bakuvélé.....	0.6%		

et les étrangers :

- Gabonais.....	0.6%	}	2.0%
- Centrafricains.....	1.3%		

La présence de Batékés dans une proportion relativement importante (8%) doit tenir à ce qu'ils étaient les premiers occupants du sol. Depuis le début du siècle, ils sont peu à peu refoulés vers le Nord, par les Bacongo et les Balari.

Notre "chef de famille" est-il pour autant entièrement originaire de Brazzaville ?

4.2.1 Lieu de naissance

Brazzaville	10.6%
District de Brazzaville	16.6%
" " Boko	19.3%
" " Kinkala	24.6%
" " Djambala	2.6%
" " Kindamba	6.0%
" " Mindouli	2.6%
" " Mayama	7.3%
" " Linzolo	0.6%

District de Sibiti:.....	1.3%
" " Zanaga.....	1.3%
" " Loudima.....	0.6%
" " Mouyondzi.....	1.3%
" " Gamboma.....	0.6%
" " La Bouenza.....	1.3%
" " Sembe	0.6%
à l'étranger	2.0%

Le lieu de naissance des chefs de famille correspond, à peu de choses près, à leur origine ethnique. D'après ces lieux, on pourrait penser que les trois quarts environ ont été urbanisés dès l'enfance. 27.2% sont nés à Brazzaville et dans sa région et les autres, à proximité des centres urbains secondaires qui n'étaient, à l'époque de la colonisation, que des postes administratifs. Les seuls véritablement urbanisés sont donc les natifs de Brazzaville même, c'est-à-dire 10.6%. Notre population correspond donc, dans son ensemble, à la première génération urbanisée.

Nous avons aussi demandé aux chefs de famille s'ils avaient vécu au dehors de Brazzaville : 20.6% disent que non ! c'est-à-dire qu'ils y sont nés, y vont travailler et n'ont jamais été forcés de résider ailleurs. Ce taux est à rapprocher de celui des natifs de Brazzaville (10.6%). Cette différence pourrait s'expliquer par une illusion de perception sociale : c'est le temps qu'ils y ont passé qui compte ; celui qui s'est déroulé ailleurs est laissé

sous silence. Cet oubli, volontaire ou involontaire, est renforcé par une appréhension différente du temps. Seul compte le temps subjectif, c'est-à-dire lié à des événements personnels. Le temps objectif semble plutôt le fait des moins de 40 ans qui, nés à Brazzaville, ne l'ont jamais quittée.

4.2.2. Age "chefs de familles"

Notre population est relativement âgée, comme il fallait s'y attendre, puisqu'elle est formée de chefs de famille.

20 à 24 ans.....	4.6%
25 à 29 ans.....	9.3%
30 à 34 ans.....	19.3%
35 à 39 ans.....	16.6%
45 à 49 ans.....	14.6%
50 à 54 ans.....	10.0%
55 ans et plus.....	16.6%

Les moins de 35 ans ne constituent que 22.6% de notre population. En effet, au Congo, si les femmes se marient très jeunes, les hommes eux, se marient relativement tard, en général après 25 ans, et ce pour des raisons économiques évidentes. Pour pouvoir épouser une femme, il faut payer une dot à la famille de la future conjointe. Cela suppose que l'on ait une source de revenus permettant d'économiser suffisamment

4.2.3 Etat matrimonial

Comme dans toute l'Afrique, le célibat est profondément anormal. On se doit d'être marié.

ETAT MATRIMONIAL	POURCENTAGE	
Sans femmes		
Veufs	6.66%	
Séparés	1.33%	15.33%
Divorcés	4.0 %	
En Fiançailles	5.33%	
Mariés		84.66%
Dont mariage		
coutumier	26.66%	
officiel	8.66%	36.66%
religieux	1.33%	
coutumier + officiel	22.66%	
coutumier + religieux	2.66%	28.00%
religieux + officiel	2.66%	
coutumier + officiel + religieux	16.66%	16.66%
sans précision	3.33%	
TOTAL	100.00%	100.00%

Ce tableau appelle plusieurs commentaires. Les chefs de famille non mariés forment 15.33% de la population mais ils ont des enfants, soit qu'ils soient veufs, soit qu'ils soient en "fiançailles", c'est-à-dire vivent avec une femme, mais sans avoir payé la dot à ses parents.

D'ailleurs, la plupart sont pères de famille ; les fiançailles pouvant durer de nombreuses années, car, souvent, on ne paie la dot qu'après le premier ou le deuxième enfant, une fois que la femme a prouvé sa fécondité.

Sur les 84.66% mariés, 72% le sont coutumièrement donc, 12.66% seulement ne le sont pas selon la coutume. Ce sont probablement les plus acculturés, pour le congolais analphabète, et même les jeunes longuement scolarisés, le mariage est avant tout la tradition, c'est-à-dire le paiement de la dote. Celui qui n'est pas marié coutumièrement, ne l'est pas vraiment. Cependant, on ne dédaigne pas de se marier à la mairie, aux yeux de la loi, si l'on est affilié à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Le mariage religieux est une sorte de consécration et est, en général, contracté par des couples d'âge mur, pourvus de nombreux enfants. En effet, les ministres des divers cultes répugnent à marier de jeunes couples sans enfant. Le mariage est en effet, dans ce cas, une institution fragile que l'absence d'enfant détruirait trop facilement.

Or, le taux de stérilité étant important, un divorce intervient, ou l'homme prend une seconde épouse s'il en a les moyens financiers. On comprend donc la prudence des différentes Eglises.

Les polygames dans la population ne sont pas nombreux (environ 5%). Certes, la richesse en femmes et en enfants est, comme à la campagne, appréciée, mais les conditions matérielles sont plus dures en ville. Les enfants sont cependant nombreux.

Le nombre moyen d'enfants par "chef de famille" est de 5. Si nous ne considérons que les pères de famille, c'est-à-dire ceux qui en ont effectivement, la moyenne monte à 6. Le citoyen congolais est donc prolifique.



Nombre d'enfants	Nombre de chefs famille	Pourcentage	Total d'enfants
1	5	3.3	5
2	16	10.6	32
3	23	15.3	69
4	23	15.3	92
5	22	14.6	110
6	18	12.0	108
7	14	9.3	91
8	13	8.6	104
9	7	4.6	63
10	7	4.6	70
14	1	0.6	14
21	1	0.6	21
TOTAL	150	100.00	779

4.3 La Famille

4.3.1. La Fratrie

Si l'on en croit les résultats de notre enquête sur les chefs de famille, le nombre moyen d'enfants par ménage est de 5.1. Mais, lorsqu'on interroge ceux-ci et qu'on leur demande combien ils ont de frères et soeurs, on arrive à une moyenne de 5.41, soit 6.41 enfants par ménage. Cette forte différence tient à ce qu'ils comptent, d'une part, leurs frères et leurs soeurs déjà partis de la maison, souvent mariés et résidant ailleurs et, d'autre part, leurs demi-frères et demi-soeurs, issus d'un précédent mariage. Enfin, certains incluent dans la fratrie, comme "un petit frère" ou une "petite soeur", un cousin ou une cousine qui vit momentanément chez eux, accueilli par leur père qui joue alors son rôle d'oncle utérin.

Les enfants uniques sont inexistant . La fratrie se compose (l'enfant y étant inclus) de :

2 personnes.....	3.2%
3 personnes.....	4.0%
4 personnes.....	8.4%
5 personnes.....	12.8%
6 personnes.....	20.6%
7 personnes.....	18.0%
8 personnes.....	12.0%
9 personnes.....	7.6%
10 personnes.....	5.2%

11 personnes.....	2.4%
12 personnes.....	0.8%
13 personnes.....	1.2%
14 personnes.....	3.5%
15 personnes.....	0.4%

La grande majorité (71.8%) vit dans une fratrie nombreuse (entre 4 et 8 personnes) mais celles de 6 et 7 personnes, les plus répandues, méritent d'être observées de plus près.

Examinons d'abord celles de 6 personnes. 20.8% des élèves ont 5 frères et soeurs. Comment se répartissent-ils ?

Il en existe d'abord un certain nombre par son équilibre, c'est-à-dire formées de trois frères et trois soeurs (8%) ; 24% ont trois soeurs et deux frères, ce sont des garçons ; 5.6% des filles ont deux soeurs et trois frères. L'équilibre des sexes est donc parfait. L'enfant d'un sexe ne se sentira pas opprimé par la cohorte trop nombreuse de l'autre.

9.2% des fratries sont légèrement déséquilibrées, c'est-à-dire formées de quatre personnes d'un même sexe et de deux de l'autre.

4.8% des garçons ont trois frères et deux soeurs,
 2.8% des filles ont trois soeurs et deux frères,
 0.4% des filles ont une soeur et quatre frères,
 1.2% des garçons ont un frère et quatre soeurs.

Les fratries complètement déséquilibrées (5 personnes d'un même sexe et une de l'autre) sont relativement rares (2.8%) et les fratries homogènes (formées de 6 personnes d'un même sexe) très rares (2 cas, c'est-à-dire 0.8%).

Quant à celles de 7 personnes (18% au total), il est évident qu'il n'en existe aucune qui soit parfaitement équilibrée. Le plus proche équilibre est formé de 4 personnes d'un même sexe et de 3 de l'autre. Elles forment 8.4% de la population. Puis, nous passons aux fratries plus nettement déséquilibrées, 2 personnes d'un sexe et 5 de l'autre (5.6%), et totalement déséquilibrées, 1 personne d'un sexe et 6 de l'autre (3.2%). Le pourcentage des fratries homogènes est semblable à celui des fratries homogènes de 6 personnes.

Si nous comparons celles de 6 et 7 personnes, nous constatons que les fratries équilibrées forment en moyenne 40% et 47% légèrement déséquilibrées.

Nous pouvons donc conclure que nos élèves vivent en général dans des fratries où la répartition des sexes est relativement harmonieuse.

4.3.2. La famille et l'éducation de l'enfant

En Europe, l'enfant est normalement élevé par son père ou sa mère. Dans de rares cas, il est élevé par un oncle, une tante ou une personne étrangère, mais ce sont là des cas sociaux.

Au Congo, et particulièrement en milieu Bacongo, milieu matrilinéaire, l'oncle maternel avait un rôle particulier dans l'éducation des garçons notamment. En effet, l'enfant appartenait au clan de la mère et l'autorité était représentée par le membre masculin de ce clan le plus proche de la mère, c'est-à-dire son frère. L'oncle utérin est le conseiller de l'enfant. Celui-ci, dans ses premières années est confié aux soins de sa mère ; vers 5-6 ans, il s'intègre à la fratrie. Son père avait alors une certaine influence sur lui. Plus tard, l'oncle maternel, dans la tradition, prenait auprès de lui, un ou deux de ses neveux et leur apprenait un métier. A sa mort, ses biens leur revenaient ainsi que les charges de famille (veuves et enfants). Il incarnait l'autorité de la famille : si un père n'arrivait pas à corriger ses enfants, il l'envoyait chez son beau-frère qui, souvent, avait plus de succès.

D'après les travaux de P. ERNY (1), l'agressivité du jeune congolais est dirigée contre l'oncle utérin, alors que l'image du père est positive. L'oncle symbolise la mainmise de la tradition ; le père représente la modernité. L'oncle "mange" toujours la dot alors que, dit-on, avec indignation "il ne participe presque plus matériellement à l'éducation de ses nièces". Les "pouvoirs" traditionnels communément craints se manifestent par son intermédiaire.

Qu'en est-il actuellement, plus précisément chez nos élèves ? Les deux tiers (66.8) ont été élevés par leur père et leur mère, soit ensemble 46%) soit séparément (22.8%). L'oncle utérin n'intervient que dans 12.8% des cas.

Ces familles sont donc à caractéristiques très urbaines puisque l'oncle maternel y a perdu toute son importance traditionnelle

(1) P. ERNY : "Situation oedipienne chez l'enfant Mukongo"
in Psychopathologie africaine 1966 -
(P. 179-193) -

La famille est de structure modernisée à hiérarchie occidentale. D'ailleurs, lorsque l'oncle intervient, c'est dans les deux tiers des cas, avec le père, la mère ou les deux ensemble.

La société urbaine congolaise a donc basculé vers la modernité. L'oncle, en ville, devient le sorcier par excellence ; il est accusé de "manger" ses neveux alors que, dans la tradition, ce rôle était dévolu au père. La société, de matrilineaire qu'elle était, passe, encouragée par la législation, au patriarcat patrilinéaire patrilocal.

En outre, 6.8% de nos élèves ont été élevés par leurs grands-parents (dont 4%) avec le concours des parents et 4.4% par un frère, dont 2.8% avec le concours des parents. Enfin, dans une minorité des cas, intervient la tante maternelle. Certes, notre formulation de la question "Par qui avez-vous été élevé ?" issue du questionnaire d'enquête sociale, était trop vague. Quand les élèves répondent "par l'oncle et les parents" faut-il comprendre que c'est simultanément par ces trois personnes ou par les parents d'abord et l'oncle ensuite ? Mais, cela a, en fin de compte, peu d'importance, vu le faible nombre de cas où l'oncle intervient. Le principal est que l'élève, par ses réponses, ait dit quelles étaient, à son avis, les personnes qui avaient contribué à son éducation; or, l'affaiblissement du rôle de l'oncle utérin que nous avons constaté en

puissant à d'autres sources, est confirmé nettement.

Au regard du dossier d'enquête réalisé par le service social, et si nous examinons le lieu de résidence des élèves, ce fait est aussi confirmé. Une forte proportion d'enquêtes n'a pas répondu à cette question : il leur semblait sûrement évident qu'ils habitaient chez leurs parents. En effet, ceux qui ont répondu, ont précisé soit qu'ils habitaient chez leur père et leur mère, soit chez une personne bien précise :

1 chez le père.....	12.4%
2 chez la mère.....	1.6%
3 chez l'oncle.....	6.4%
4 chez le frère.....	2.8%
5 chez la soeur.....	1.2%
6 chez la grand-mère.....	1.6%
7 chez les grands-parents.....	0.4%
8 chez la tante utérine.....	0.8%
9 chez la marraine.....	0.4%

Ceux qui sont chez leurs parents géniteurs dans les cas 1 et 2 ; qu'ils soient séparés ou divorcés ; soit dans le reste des cas, que leurs géniteurs n'habitent pas à Brazzaville et qu'ils aient été confiés l'un à la soeur, l'autre à la grand-mère, afin de pouvoir mener en ville des études plus profitables.

A Brazzaville, ainsi que dans les autres villes du Congo, des parents de la famille au sens large, résident souvent dans la même maison, du moins dans la même concession, ce qui amène à nous demander qui s'occupe le plus de l'enfant dans la famille.

Nous avons ici séparé garçons et filles, car il y a quelquefois des attitudes différentes selon les sexes ; certes, le rôle du père est très important, aussi bien pour les uns que pour les autres. En effet, dans 65.2% des cas, c'est celui qui s'occupe le plus souvent de ses enfants (36% pour les filles et 29.2% pour les garçons). Mais il n'est pas le seul. Souvent les élèves associent une autre personne : mère, oncle, tante etc... avec une mention toute particulière pour la première. Les garçons ont conscience de ce que le père seul s'occupe d'eux dans 10.4% des cas, les filles dans 8.4%. Elles pensent être l'objet de l'attention du couple parental, d'autant plus que 18.8% sur 36% déclarent que ce sont Papa et Maman qui s'occupent d'elles alors que les garçons le sont 8.8% sur 29%. Enfin, à ce couple s'associe un certain nombre de personnes.

PERSONNES	GARCONS	FILLES	TOTAL
Père	10.4%	8.4%	18.8%
Père + Mère	8.8%	18.8%	27.6%
Père + Mère + Oncle	1.6%	2.4%	4.0%
Père + Mère + Frère	2.0%	2.0%	4.0%
Père + Oncle	1.2%	0.0%	1.2%
Père + Grand-mère	0.8%	2.0%	2.8%
Père + Mère + Autres	3.2%	2.0%	5.2%
Père et autres	1.2%	0.4%	1.6%
	29.2%	36.0%	65.2%
Mère	4.8%	3.2%	8.0%
Mère et Autres	2.4%	2.0%	4.4%
	7.2%	5.2%	12.4%
Oncle	2.0%	3.2%	8.0%
Oncle + Autres	1.6%	3.2%	4.8%
	3.6%	6.4%	10.0%
Grand frère	2.0%	2.8%	4.8%
Grand frère + Autres	-	1.2%	1.2%
Grande Soeur	2.0%	1.2%	3.2%
Grande Soeur + autres	-	0.4%	0.4%
	22.0%	1.6%	3.6%
Grands-Parents	1.2%	0.8%	2.0%
Divers	-	0.8%	0.8%
	1.2%	1.6%	2.8%
TOTAL.....	<u>45.2%</u>	<u>54.8%</u>	<u>100.0%</u>

Ce tableau ne fait que confirmer l'importance que prennent le père et la mère dans la société urbaine, ainsi que l'effacement de l'oncle utérin. Nous y apprenons également que le frère aîné ou la soeur aînée acquièrent une importance affective égale à celle de l'oncle. L'univers affectif de l'enfant congolais se limite donc à une famille réduite : père, mère, frères et soeurs, oncle. C'est d'ailleurs l'ordre de préférence des enfants quand on leur demande : Quelle est, dans votre famille, la personne que vous préférez ?

Ils placent :

En premier	le père	39.0%
en second	la mère	33.7%
en troisième	frères et soeurs.....	14.0%
en quatrième	l'oncle utérin.....	8.0%
en cinquième	les grands parents.....	5.1%
	Divers.....	0.2%

Si l'enfant urbain est donc attaché au couple parental par son lieu de résidence, les soins et l'affection qui lui sont prodigués, a-t-il cependant des liens avec un milieu plus traditionnel pendant la période des vacances, c'est-à-dire avec le village d'origine de ses parents où réside une partie de la famille (grands-parents, oncles, tantes etc...) ?

Les réponses obtenues sont un peu faussées par le fait que le mot "village" désigne aussi bien une petite agglomération à la campagne que des centres urbains secondaires comme

KINKALA, MOUYONDZI etc..., les villes pour les enfants étant Brazzaville, Loubomo, Pointe-Noire etc... Or, les difficultés financières étant très ressenties dans les familles, les enfants se rendent au village :

1 fois dans l'année.....	40.2%
2 " " "	22.5%
3 " " "	21.0%
4 " " "	8.2%
5 fois et plus	8.1%

La majorité ne quitte donc Brazzaville qu'une fois par an, à l'occasion des grandes vacances. A cela plusieurs raisons : d'abord, la brièveté des vacances de Noël et de Pâques ; ensuite, le prix élevé du transport tant routier que ferroviaire. On ne les envoie donc auprès de la parenté que lorsqu'ils peuvent y séjourner un certain temps. C'est là qu'ils reprennent contact avec la vie de leurs ancêtres, que le jeune garçon apprend à chasser et à pêcher avec son oncle, ou son grand-père ; que la jeune fille partage l'existence de la vie paysanne, armée de la houe et courbée durant de longues journées vers la terre.

Ce mode de vie, souvent ne leur plait pas car ils se sentent supérieurs à ceux qui sont restés à la terre. La ville a tant de charmes : le goudron, la lumière électrique, les maisons à étages, les magasins, les cinémas, les bars... mais ils sont unanimes à reconnaître que l'entraide en milieu rural se

manifeste à travers :

- 1 - une unité affective : tout le monde est parent par alliance, mariage, filiation,
- 2 - une unité de production où domine une économie de subsistance sans réserve monétaire. Cette communauté de biens permet une répartition qui tient compte de l'effectif de la famille et de ses possibilités de travail -
- 3 - une unité de consommation, avec un partage équitable en fonction des besoins des familles -
- 4 - une unité d'éducation, celle des enfants appartient au groupe, aussi bien aux oncles, tantes, qu'aux père et mère. Les aînés ont des responsabilités vis-à-vis des jeunes. Le grand-frère remplace souvent le père. L'enfant n'est jamais abandonné.
- 5 - un instrument de sécurité sociale, d'assurance. Par ces aspects communautaires, la famille étendue sécurise l'individu. Il y trouve sa place à tous les âges de sa vie. Il n'est jamais abandonné. Le groupe pourvoit à tous ses besoins, face aux événements susceptibles de modifier l'équilibre familial : maladie, vieillesse etc. La société traditionnelle a des comportements qui permettent donc de sécuriser l'individu durant toutes les étapes imprévues de la vie. A la famille s'associe le groupe et chaque association ou chaque fraternité devient une association de secours mutuel.

CHAPÎTRE V
ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE
DU REVENU FAMILIAL

Nous ne connaissons le budget familial des "chefs de famille" que par les cahiers journaliers réalisés au cours des différentes enquêtes et visites des travailleurs sociaux à domicile. Ces cahiers extrêmement complets, joints au dossier de l'élève, permettent de suivre pendant plusieurs mois, les entrées et sorties en nature et en argent, les achats de ménage, les dépenses pour les services et les paiements divers. Grâce à ce document, nous avons pu cerner les problèmes sociaux vécus par les élèves et mieux évaluer l'impact de l'aide sociale.

5.1 Répartition des activités socio-professionnelles

Nous devons nous rappeler que nous nous trouvons dans une ville tropicale, donc en présence d'un hyper développement du secteur tertiaire.



METIERS	POURCENTAGE	
<u>SANS PROFESSION</u> ● Chômeurs - ● Retraités	22.0% 2.0%	24.0%
<u>SECTEUR PRIMAIRE</u> ● Cultivateurs & jardiniers ● Métayers et fermiers ● Pêcheurs et éleveurs	5.3% 0.6% 2.0%	8.0%
<u>SECTEUR SECONDAIRE</u> ● Fabricants de meubles ● Forgerons ● Soudeurs	5.2% 6.3% 6.0%	17.5%
<u>SECTEUR TERTIAIRE</u> ● Artisans : - tailleurs - maçons - mécaniciens - plombiers - coiffeurs - canneurs - matelassiers - sculpteurs sur bois ● Gens de Maison - chauffeurs - domestiques ● Divers - gérant de boutique - pompistes - guérisseurs - carreleurs - chasseurs - réparateurs de vélos ● Petits & moyens commerces	4.0% 3.3% 2.0% 0.6% 0.6% 0.8% 0.6% 0.6% 6.6% 5.3% 3.2% 1.0% 2.0% 2.0% 3.0% 1.0% 14.0%	12.3% 12.0% 12.2% 14.0%
TOTAL.....	100.0%	100.0%

Nos élèves ont, en général, un père ou un tuteur pourvu d'une occupation professionnelle (artisanat peu rentable, fabricants de balais, par exemple, vente ambulante de petits objets à travers les rues etc...) ou effectuant un travail qui ne lui rapporte que trop peu pour pouvoir faire vivre une progéniture paradoxalement nombreuse. Seuls 24% des pères sont sans profession et, sur ce nombre, 2% sont retraités, ce qui aboutit à 22.0% de chômeurs.

Ceux-ci, part importante de notre population, ne sont pas, cependant, sans aucune ressource. Ils sont souvent "soutenus" par un membre de la famille qui a réussi tant bien que mal dans la vie.

Quant aux mères, elles sont en général, sans emploi (85.1%) mais 41.6% s'adonnent au petit commerce et 6% sont désignées comme "planteuses", c'est-à-dire qu'elles s'occupent d'une petite plantation qui leur fournit manioc et arachide. Ces 6% commercialisent également les surplus de leur production agricole. Il est raisonnable de penser que ce pourcentage est très en dessous de la vérité, car la plupart des femmes congolaises, dès qu'elles trouvent un bout de terrain, l'exploitent infatigablement. Mais les enfants, qui sont ici notre source d'information, n'ont pas toujours conscience des activités agricoles de leur mère. Les autres (37.6%) retirent vraisemblablement quelques revenus d'un commerce occasionnel.

Quelques artisans parmi les mères :

- des couturières (6%)
- quelques commerçantes de plus grande envergure -vendeuses de tissu- (4%).

5.1.1. Le statut des "familles"

Déterminer le statut (1) d'un individu en Afrique, c'est déterminer son pouvoir sur autrui. Une personne de statut social élevé a du pouvoir, qu'elle soit sollicitée pour donner son avis ou exercer son pouvoir sur autrui. Dans la société congolaise moderne, la richesse c'est l'argent et tout ce qu'il peut procurer. Pouvoir et richesse semblent inséparables : richesses en femmes, en biens etc... en revanche, un statut social bas est caractérisé par l'absence de tout pouvoir. C'est pourquoi, nous serons tenté d'utiliser les systèmes de classification déjà existants, notamment celui de L. WARNER (2)

- upper upper
- lower upper
- upper middle
- lower middle
- upper lower
- lower lower

Si nous utilisons les définitions de WARNER afférentes à chacune de ces catégories, la population démunie serait essentiellement composée de différentes classes.

(1) Il n'est pas nécessaire d'emprunter le terme "statut" aux sociologues anglo-saxons, le concept latin suffit : état, position, situation, situation sociale -

(2) WARNER L., MEEKER, M - KAALS "Social Class in America" S.R.A. Chicago 1949 -

Or, la richesse est une notion relative : un Américain pauvre est un Français moyen et un Français moyen est un Congolais riche. Nous nous permettrons donc de glisser nos données dans les catégories de WARNER.

Les revenus mensuels de notre population se répartissent alors de la façon suivante :

CLASSES	REVENUS EN FRANCS CFA	EQUIVALENCE EN FRANCS FRANCAIS	%
Upper - upper	+ 100.000	+ 2.000	8
Lower - upper	50.000 - 99.999	1.000 - 1.999	7
Upper - middle	20.000 - 49.999	400 - 999	35
Lower - middle	15.000 - 19.999	300 - 399	9
Upper - lower	10.000 - 14.999	200 - 299	11
Lower - lower	moins de 9.999	moins de 199	30

Ils sont séparés en deux tranches égales. D'une part les classes inférieures et moyennes, d'autre part les classes moyennes-supérieures et supérieures.

Les revenus de 20.000 F/CFA par mois semblent marquer une nette séparation. Ceux de la classe moyenne supérieure dépassent en général nettement les 20.000 F/CFA. Cette frontière s'explique aisément ; pour les salariés, c'est la limite supérieure des emplois subalternes : domestiques, plantons, mécaniciens, chauffeurs etc... C'est également le maximum que peut atteindre le petit artisan.

Au-dessus de 20.000 F/CFA, on entre dans la catégorie des activités assez rémunérées et considérées : celle des grands commerçants. Les 30% de la classe "lower-lower" sont formés en grande partie par les chômeurs et les petits détaillants.

Le revenu total de la population est de 3.246.214 F/CFA, ce qui aboutit puisque 151 personnes travaillent à un revenu moyen par travailleur de 21.500 F/CFA (1) par mois ; les revenus mensuels des ménages variant de 500 F/CFA à 190.000 F/CFA. Le revenu moyen par personne est de 5.040 F/CFA par mois. Les richesses sont donc très inégalement réparties à l'intérieur de la population.

Si nous considérons ces dépenses totales, nous nous apercevons que la dépense moyenne mensuelle par foyer s'élève à 21.350 F et 3.320 F/CFA par personne. Quoique ces sommes paraissent très faibles, le Congolais vivait, à l'époque de l'enquête, avec un tel revenu. Actuellement, avec l'inflation caractérisée et la hausse générale des prix (en avril 1980, l'indice du niveau général des prix est passé à 274.3 contre 253.5 en 1978)⁽²⁾, la situation est dramatique dans le milieu défavorisé, au revenu aléatoire. Il se pose alors le problème de survivre quotidiennement.

(1) $\frac{21.500 \text{ F/CFA}}{50} = 430 \text{ FF}$

50

(2) "Le pouvoir d'achat et la crise économique"
Département du Plan et de l'Economie du Bureau Politique -
Septembre 1980 -

RÉPARTITION DES REVENUS PAR COUCHE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MÉNAGES PARTICIPANT AU "KITÉMO"

Revenus en F/CFA	- 9.999	pourcentage de la masse salariale	10-14.999	pourcentage de la masse salariale	15-19.999	pourcentage de la masse salariale	20-49.999	pourcentage de la masse salariale	50-99.999	pourcentage de la masse salariale	+ 100.000	pourcentage de la masse salariale	TOTAL F/CFA
Couche socio-professionnelle													
Lower - lower	973.865 F	30	-		-		-		-		-		973.864 F
Upper - lower	-		357.084 F	11	-		-		-		-		357.084 F
Lower - middle	-		-		292.159 F	9	-		-		-		292.159 F
Upper - middle	-		-		-		1.136.175 F	35	-		-		1.136.175 F
Lower - upper	-		-		-		-		227.235 F	7	-		227.235 F
Upper - upper	-		-		-		-		-		259.697 F	8	259.697 F
TOTAL	973.864		357.084		292.159		1.136.175		227.235		259.637		3.246.214 F

Les parents se préoccupent de couvrir tant bien que mal les dépenses de première nécessité : alimentation, soins, loyers, etc... et se trouvent démunis pour celles qu'exige le système scolaire (uniforme scolaire, cotisations, fournitures scolaires etc...) Le secret de ce tour de force réside dans le travail féminin.

La balance entrées/sorties laisse apparaître un crédit de 1.700 F/CFA par personne en fin de mois. Cette somme, relativement importante, peut être épargnée et placée. Nous pouvons supposer que la minorité à laquelle il reste, en fin de mois, 10.000 F/CFA ou plus, place ses économies à des taux usuraires.

Il existe, en effet, à Brazzaville, une forme de prêt usurier. On confie son argent à des femmes d'un certain âge, en général, également commerçantes. La durée du prêt est d'un mois et le rapport, pour le prêteur, est d'environ 30% par mois. Les emprunts sont, la plupart du temps, d'un montant de l'ordre de 1.000 à 2.000 F/CFA.

Pour faire face aux dépenses exceptionnelles et éviter ces prêts usuraires, les familles adhèrent quelquefois, avec prévoyance, au "KITEMO", forme populaire de l'épargne. Le KITEMO a déjà été décrit par J.F. VINCENT (1) et G. BALANDIER (2).

(1) VINCENT J.F. "Femmes Africaines en milieu urbain"
ORSTOM Brazzaville 1966 P. 108 -

(2) BALANDIER G. "Sociologie des Brazzavilles noires"
A. COLIN - Paris - P. 149 -

C'est une forme ancienne et originale de société mutuelle mais qui, en s'urbanisant, a perdu son aspect de phénomène social total. Il fournit à l'heure actuelle, l'occasion d'avoir entre les mains, une somme importante qui permet de faire face à certaines dépenses (achat habits et fournitures) scolaires pour enfant, par exemple).

Le principe du KITEMO est simple : un certain nombre de personnes se mettent d'accord pour cotiser à dates fixes, par exemple tous les quinze jours, ou chaque fin de mois. L'argent ainsi collecté est distribué à chacun des membres à tour de rôle. Par exemple, si la cotisation est de 1.000 F/CFA par mois et que le nombre de membres soit de dix, chacun recevra 10.000 F/CFA. Il s'agit donc d'un crédit pour celui qui perçoit son dû dès le premier tour, et d'une épargne pour celui qui le perçoit au dernier. Ce crédit est gratuit et cette épargne ne rapporte pas d'intérêts.

Dans notre population, 20 ménages sur 100 participent à un Kitémo. Deux participent à deux Kitémos à la fois. De l'examen du tableau ci-après, nous pouvons donc tirer les conclusions suivantes :

- Les Kitémos sont, dans 75% des cas, des associations formées d'un petit nombre de personnes (3 à 10) qui reconnaissent librement un règlement fondé sur la confiance réciproque. Aussi ne peut-il être formé d'un grand nombre de membres.

BUDGETS FAMILIAUX DES MÉNAGES "CHEFS DE FAMILLE" PARTICIPANT AU KITÉMO

N° du ménage	Nombre de membres de la famille	Nombre de travailleurs	Entrées mensuelles d'argent en F/CFA	Sorties mensuelles d'argent en F/CFA	Nombre de membres du Kitémo	Cotisations	Périodicité	Montant donné à Chaque Membre
6	8	2	43.260	38.605	5	2.000	15 J	10.000
14	7	1	16.000	9.100	6	500	7 J	3.000
18	5	4	15.300	10.800	4	2.000	30 J	8.000
33	10	2	41.400	39.500	3	10.000	30 J	30.000
39	12	4	32.200	37.000	10	3.000	30 J	30.000
40	9	2	115.000	49.000	24	1.500	15 J	36.000
42	1	1	12.800	12.195	3	3.000	30 J	9.000
44	6	1	30.050	25.470	10	10.000	30 J	100.000
					40	600	30 J	24.000
45	7	1	6.100	15.028	5	3.000	30 J	15.000
49	8	3	114.775	105.902	11	7.000	30 J	77.000
					6	5.000	30 J	30.000
58	1	1	13.000	10.912	7	1.000	30 J	7.000
60	18	4	77.724	37.350	10	10.000	30 J	100.000
61	7	1	26.500	9.460	7	5.000	30 J	35.000
62	3	1	63.500	56.500	20	150	?	3.000
72	8	1	37.220	31.275	20	1.000	30 J	20.000
76	16	1	21.000	20.340	10	2.500	30 J	25.000
77	4	1	25.800	16.600	3	3.000	30 J	9.000
79	5	1	10.300	9.300	4	5.000	30 J	20.000
80	4	1	10.500	12.975	50	1.200	30 J	60.000
83	2	2	13.175	6.300	3	4.000	30 J	12.000
moyenne	6.55	1.75	36.280 F/CFA	27.681 F/CFA	11.86	3.657 F	27 J	30.136 F

D'autre part, la périodicité des versements et des cotisations étant, en général, de trente jours, un Kitémo trop étendu ferait attendre trop longtemps les versements et, de ce fait, n'aurait aucun succès car, pour ces familles, l'épargne et le placement se font à court terme. La périodicité de la cotisation est, dans la majorité absolue des cas, le mois. On verse sa cotisation au Kitémo dès que l'on a fait le point sur son revenu, quitte à se priver ensuite, pour subsister jusqu'au prochain versement.

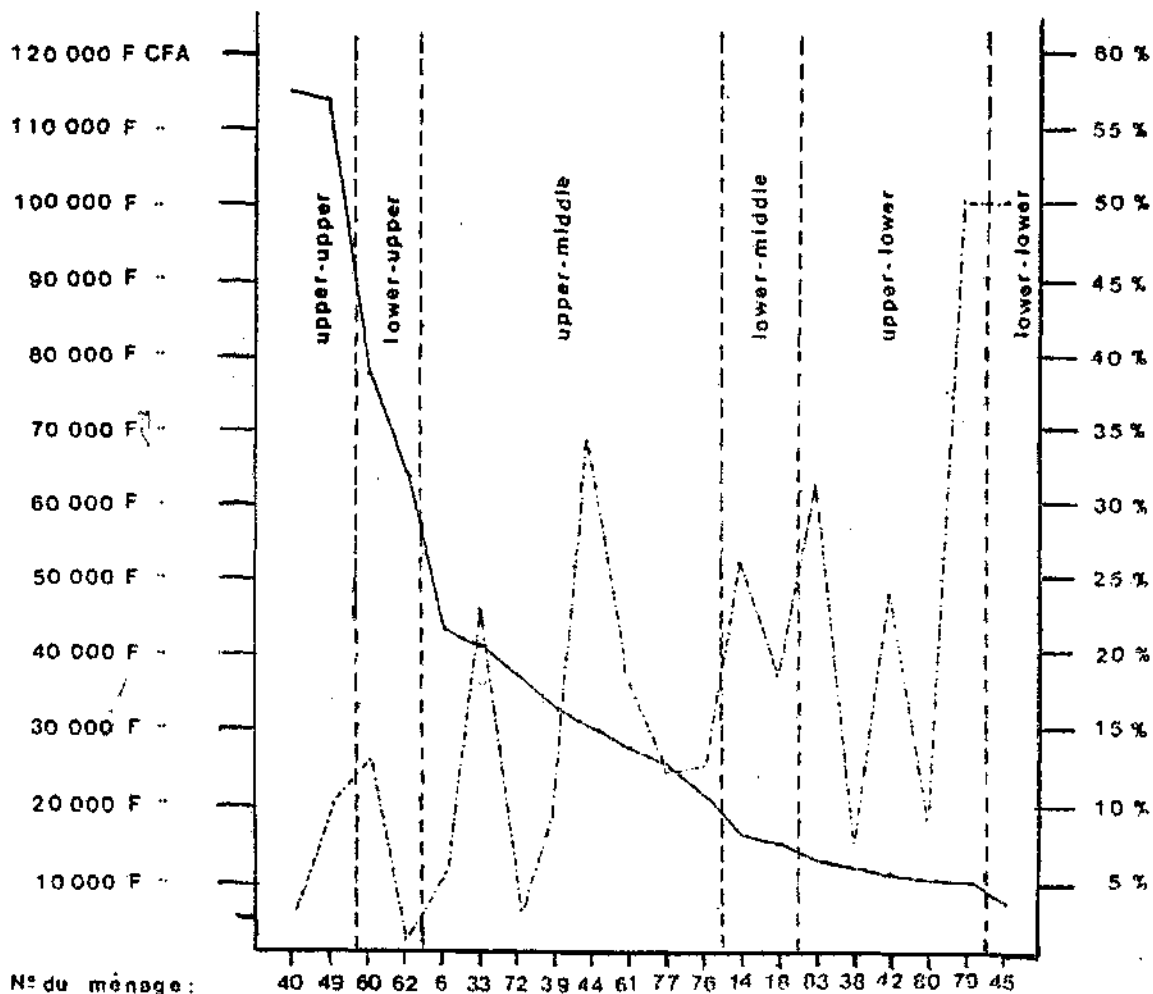
La cotisation n'a, d'autre part, aucune corrélation avec la capacité d'épargne du ménage, ni avec son revenu, comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-après ; à l'intérieur d'une même catégorie, le pourcentage des revenus consacrés au Kitémo, donc à l'épargne, varie considérablement. On peut cependant distinguer deux catégories d'épargnants : ceux qui consacrent moins de 15% de leurs revenus au Kitémo, et ceux qui lui consacrent plus de 15% ; ces deux catégories sont à peu près en nombre égal.

- ▶ 25.0% de la classe upper-upper
- ▶ 28.4% " " " lower-upper
- ▶ 23.0% " " " upper-middle
- ▶ 22.2% " " " lower-middle
- ▶ 45.5% " " " upper-lower
- ▶ 3.3% " " " lower-lower

POPULATION "CHEFS DE FAMILLE" PARTICIPANT AU KITÉMO

Revenus mensuels

Pourcentage des
revenus consacré
au "Kitémo".



— revenus mensuels
 - - - - - pourcentage des revenus
 consacré au "Kitémo"

La classe de revenus participant le plus au Kitémo est la classe upper-lower. A cela plusieurs raisons : les revenus de celle-ci (10 à 14.999 F/CFA) lui permettent à peine de vivre. Ainsi, pour chaque dépense exceptionnelle : deuil, enterrement, retrait de deuil, mariage, construction de la maison, achat des meubles, l'absence de liquidités se fait-elle cruellement sentir. Les crédits bancaires ne sont pas à leur portée. Ils sont déjà distribués avec parcimonie à ceux qui peuvent justifier de revenus réguliers, en général supérieurs à ceux de cette classe, voire de la classe upper-upper. La seule solution reste donc le Kitémo qui, de plus, est rattaché à la tradition africaine.

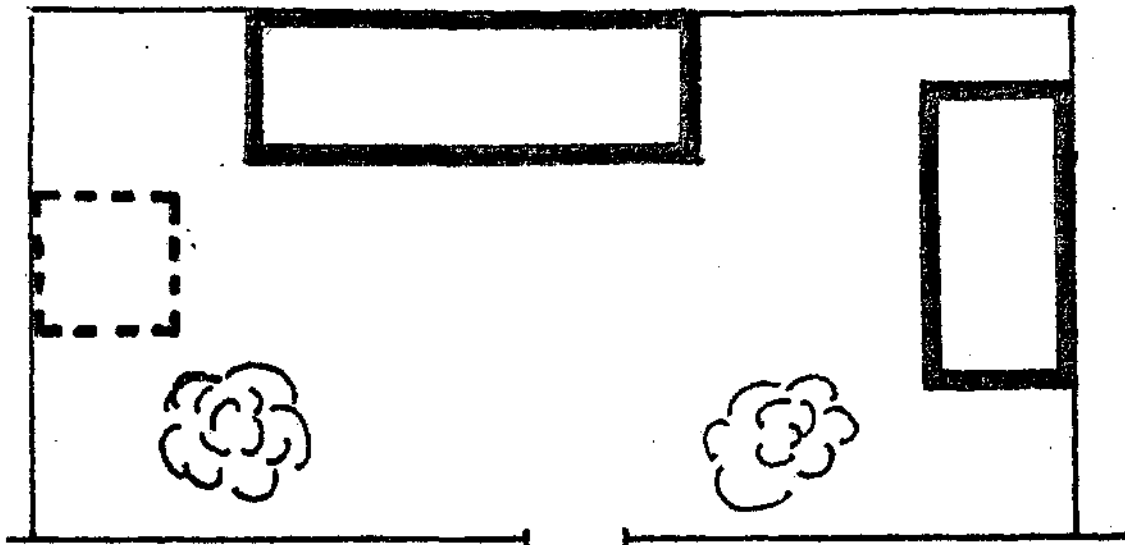
Quant à la classe lower-lower, son seul revenu ne lui permet pratiquement aucune épargne.

5.2 L'habitat

Le niveau de revenu n'est pas le seul mode d'appréhension des problèmes vécus par les élèves issus d'un milieu familial défavorisé. Il en est d'autres parmi lesquels, au premier plan, viennent l'habitat et, ensuite, son ameublement.

La case en poto poto* avec toit en tuiles de bambou est en voie de disparition à Brazzaville. Non qu'il n'y en ait plus, mais elle est remplacée dans les quartiers nouveaux (extension récente de Makélekele vers le Djoué , du quartier de la Tsieme vers le

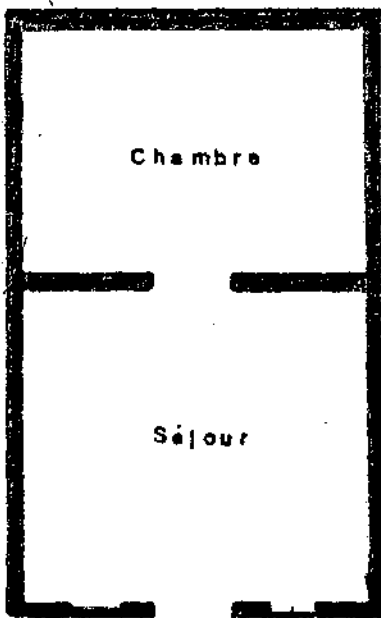
* boue argileuse , sert dans la construction des cases avec clayonnage et à la fabrication de briques crues ou cuites -



R U E

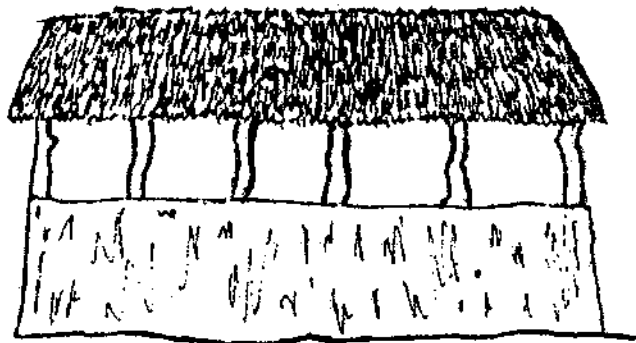
-Plan-type de concession-

- Clôture
- ▭ Maison
- - - Cuisine
- ☁ Arbre



échelle: 1cm = 0,6 m

-Plan-type de case en
matériaux semi-durables-



Atelier d'un artisan:

- murs en poto poto
- toit en matières végétales

plateaux Batékés) par des constructions "en dur". On n'y construit plus qu'en moellons, avec le toit en tôle ondulée. Cependant, les familles au revenu aléatoire, vivant encore dans les anciens quartiers (Bacongo, Poto-Poto etc...) possèdent de nombreuses cases en poto-poto ou en "sucres" (briques crues).

A l'origine, on possède une concession dans laquelle on construit une maison et une cuisine séparée, simple hangar ou petite maison. La famille s'agrandissant, on en vient à construire une seconde, une troisième maison, avec cuisines attenantes.

La concession, au début, vaste et aérée, peut devenir alors une sorte de petit labyrinthe, composé de plusieurs ruelles, car les différentes cases sont construites sans souci de plan d'ensemble. Quel que soit le nombre de maisons dans la concession, une clôture en marque les limites. L'aire restée libre est en terre battue, ce qui lui permet de ne pas devenir un borbier lors des pluies. Dans les cas extrêmes, l'encombrement peut être tel que les passages entre les différentes cases et cuisines sont d'une largeur inférieure à un mètre. Les maisons sont disposées sur les trois côtés de la concession, ce qui permet d'en laisser un libre, celui qui donne sur la rue. La cour ainsi dégagée sert d'endroit de jeux aux enfants et d'atelier aux femmes qui préparent le manioc. Si le chef de ménage est artisan, il installe souvent un atelier le long de la rue, à l'intérieur de la concession ; un écriteau indique son activité. Cet atelier est un hangar aéré, qui consiste surtout en un toit et une petite murette, afin de le protéger des ardeurs du soleil et de la

violence des pluies. Si la concession est ancienne, cette cour est ombragée par quelques arbres qui, parfois, portent des fruits, tels les papayers. C'est également dans cette cour que l'on se réunit le soir, autour d'un petit feu. Plus que la case elle-même, c'est la concession qui est le lieu d'habitation, celui où l'on vit.

L'état de la case, cependant, n'est pas à négliger car elle donne de précieuses indications sur le niveau de vie de son occupant non moins que la charpente et l'aspect extérieur. A cet égard, nous pouvons distinguer deux sortes de constructions :

- en dur (agglomérés, briques cuites) et
- en matériaux non durables (poto-poto, briques crues).

D'abord de la charpente : les petits et moyens ont une charpente en branches élaguées et à peu près droites ; de véritables poutres pour ceux qui disposent de gros revenus. En revanche, à petit revenu, pas de plafond et à revenu moyen, il est en bois.

Ensuite, l'aspect extérieur : la présence ou l'absence de crépisage, la qualité des portes et fenêtres : les plus pauvres ferment les ouvertures par des volets qui sont le fruit de leur bricolage, les plus riches garnissent leurs fenêtres de grilles de fer forgé qui protègent des claustrats*, le luxe suprême, sur le verre. Enfin, le branchement d'eau courante et d'électricité est un signe de grande aisance. La richesse relative du propriétaire se voit aussi à la toiture : la tôle ondulée est un indice de richesse, la tuile en bambou de pauvreté. Le toit à deux pentes, s'il est en matière végétale, souvent à une pente, s'il

* système de lames mobiles parallèles en bois ou en verre, fixé sur les fenêtres permettant l'aération des pièces -

est en tôle, déborde largement les murs, afin de protéger la brique crue de l'action érosive de la pluie.

Le plan des cases est, en général, très simple : le plus souvent deux pièces sans dégagement, ni couloir. La séparation entre elles est constituée par deux murs. Le plus fréquemment, il n'y a pas de porte. L'ouverture est obturée par un rideau. De toute façon, vu l'absence de plafond, la séparation est surtout visuelle. La chambre, déjà exigüe de par sa taille, est entièrement occupée par les moyens de couchage.

La population "chef de famille" se répartit de la façon suivante :

- construction en matériaux durables..... 18.4%
- construction en matériaux semi-durables.... 81.6%

On peut penser que les cases en matériaux durables appartiennent aux membres des classes upper-upper et lower-upper, d'où une répartition à peu près semblable à celle de la population "budgets familiaux".

Les chefs de famille sont, en grande majorité, propriétaires de leurs concessions et de leurs cases :

- propriétaires..... 84.66%
- locataires..... 15.33%

Les cases de locataires sont, à de rares exceptions près (1.6%), construites en matériaux non durables. Le nombre de pièces louées varie de 2 à 6 et se répartit ainsi :

2 pièces.....	3.33%
3 pièces.....	3.33%
4 pièces	2.66%
5 pièces	2.66%
6 pièces	3.33%

Le loyer est cher (actuellement de 20.000 à 30.000 F/CFA) pour deux pièces sans aucun confort, mais a une forte tendance à l'augmentation.

5.3 Les biens matériels

La maison n'est cependant pas le seul critère pour appréhender les problèmes liés aux conditions de vie difficiles des élèves ; il y a aussi des biens matériels.

C'est grâce à l'enquête "budgets familiaux" que nous avons pu en établir l'inventaire. Ainsi, nous allons examiner successivement les pièces principales de l'ameublement : le lit, les armoires, les tables, les chaises et les fauteuils.

► LES LITS :

100 ménages possèdent 325 lits qui se répartissent de la manière suivante :

Nombre de lits	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de ménages	2	14	16	34	13	10	5	4	1	1

C'est naturellement la taille des ménages qui en détermine le nombre. Cependant, leur taux d'occupation varie :

Nombre de lits	3	4	5	6	7	8	9
Nombre de personnes par lit	2.2	2.1	1.4	1.2	1.8	2.2	1.2

Ce taux peut être considéré comme élevé alors que ces chiffres représentent des moyennes. Il est fort courant pour notre population de voir des enfants dormir à quatre ou cinq dans un lit monoplace pour adultes.

► LES ARMOIRES ET LES TABLES

Nombre	0	1	2	3	4	5	TOTAL
Armoires	8	29	26	12	4	1	100
Total	0	29	52	36	16	5	138
Tables	11	58	20	9	1	1	100
Total	0	58	40	27	4	5	134

Tables et armoires apparaissent ici comme des pièces d'ameublement très répandues puisque seulement un dixième de la population en est dépourvu. Ces ménages sont d'ailleurs les plus déshérités.

► LES FAUTEUILS ET LES CHAISES

Nous nous étions demandé s'il existait une corrélation entre le niveau de revenus et la possession d'un certain nombre de fauteuils. Cette corrélation semble très diffuse mais l'on peut remarquer que 55.6% de la classe upper-upper et 33.3% de la classe lower-upper en possède cinq et plus. De même, 7.3% de la classe lower-lower en possèdent entre 0 et 2. Le fauteuil est considéré comme un bien de prestige, un bien social. C'est un objet qui montre que l'on a les moyens de recevoir, même si l'on reçoit peu. C'est un bien ostentatoire. Certains ménages vont même jusqu'à en posséder treize. Ces fauteuils en bois canné, occupent un important volume et, vu la taille des pièces, l'entassement est indescriptible.

Les chaises se répartissent grosso modo de la même façon. Ceux qui ont beaucoup de fauteuils possèdent également de nombreuses chaises. Cependant, c'est un bien moins ostentatoire. On en acquiert moins, on s'arrête quand on a quatre ou cinq.

La façon de s'éclairer donne aussi quelques indications sur les conditions de vie de notre population. L'électricité est un luxe que seuls les fonctionnaires de haut rang peuvent se permettre. Elle est, en effet, très chère au Congo (environ 40 F/CFA le KWH) et pour l'éclairage seulement, une dépense de 6.000 F/CFA par mois est chose courante.

On possède le plus souvent une lampe "Pétromax", lampe à manchon consommant du pétrole sous pression et dispensant une lumière comparable à celle d'une ampoule électrique de 100 Watts. 22% s'éclairent à la "Pétromax" et les autres à la lampe "Luciole", à pétrole et à mèche; La lampe "pétromax" est en général, possédée par les classes upper-upper et lower-upper. Cela se comprend facilement, car une lampe à pression coûte aux alentours de 5.000 F/CFA et le manchon, assez cher, se détériore facilement si l'on n'en prend pas soin. La lampe à pétrole du type "luciole" est la plus répandue : 66%. Pratiquement tous les ménages en possèdent au moins une. Si le ménage "est à l'aise" il en achète une seconde (46% des cas) plus rarement deux autres (15%)? Enfin, certains n'éclairent pas toutes leurs pièces puisqu'ils ne possèdent qu'une seule lampe qui, généralement, est placée au salon (8%).

La possession d'une lampe "Petromax" n'exclut pas celle d'une "luciole" réservée à la vie de tous les jours, la "Pétromax" l'étant aux grandes occasions. Le moyen d'éclairage est donc très révélateur du niveau de revenus, mis à part l'éclairage électrique.

La connaissance de la famille (fratrie), de ses revenus et de son habitat nous a permis d'appréhender ses difficiles conditions de vie. Mais nous avons aussi demandé aux chefs de ménage, de nous dire ce qu'ils feraient si, tout à coup, il leur était attribué une somme de 10.000 F puis de 100.000 F/CFA.

1/ L'emploi de 10.000 F/CFA

Plus de la moitié de la population étudiée (55%) voudrait l'employer pour "vivre au foyer", c'est-à-dire améliorer l'ordinaire. La plupart, "vu l'époque chère et dure" achèterait les objets manquants ou de la nourriture pour quelques jours ou quelques semaines. On pense aussi à des médicaments et à des habits pour les enfants. Les habits semblent d'ailleurs être une grande préoccupation, puisque 14% y consacrerait cette somme. Ce sont des pièces d'étoffe pour les femmes, des culottes pour les enfants, un costume de tergal pour le chef de ménage. Ensuite, un certain nombre de ceux-ci (11.3%) achèteraient des biens semi-durables divers : planches pour confectionner des meubles, matelas en gazon, draps, couvertures. Tous ces achats ont un point commun : ils sont destinés à la maison. D'ailleurs, 6.6% tiennent à améliorer leur maison, à l'achever, en achetant quelques briques, du ciment, des tôles pour le toit. Ici, apparaît la préoccupation principale du Congolais urbanisé : avoir à soi une maison en dur.

La notion d'investissement n'est pas absente (5%). On améliorerait le petit commerce que l'on pratique par l'achat d'un stock plus important, notamment de pétrole et de poisson salé, deux denrées d'un écoulement et d'une conservation faciles.

Certains (2.6%) feraient des cadeaux à leur famille restée au village, ou, à leurs enfants. 2% utiliseraient les 10.000 F/CFA pour se marier, c'est-à-dire pour payer les premiers cadeaux et vins de palme aux parents de la femme.

Enfin, peu nombreux sont ceux qui économiseraient cette somme (1.3%) et encore ne le feraient-ils que pour la moitié, le reste devant servir à l'achat des médicaments. Quelques-uns (1.3%) aimeraient l'investir dans leurs affaires : petit garage, café etc...

La somme de 10.000 F/CFA est donc considérée comme un "dépannage" que l'on dépensera rapidement pour parer aux manques les plus criants. Mais qu'en est-il d'une somme plus importante ?

2/ L'emploi de 100.000 F/CFA

Cette somme, qui représente pour certains, presque un an de revenus, serait consacrée, dans la majorité des cas (45.9%), à la maison. Pour la construire, il faut d'abord un terrain. 26.6% utiliseraient cet argent pour l'achat d'une "parcelle"

les 19.3% restants à la construction ou à l'amélioration de leur maison.

On rêve de construction en dur car la maison actuelle semble laide, trop petite. On veut faire une belle construction pour les enfants. On ajoute une case supplémentaire sur la parcelle. On fait installer l'eau courante ; on achète une nouvelle literie, de nouveaux meubles.

La maison n'est pas seulement à usage personnel. On veut aussi acheter une seconde parcelle, y construire une maison pour des locataires qui seraient une source de revenus stables, la crise du logement qui sévit à Brazzaville n'étant pas près d'être résolue. Ensuite, une maison et un terrain sont un patrimoine que l'on lèguera à ses enfants. C'est un "souvenir" pour la famille.

Après l'investissement immobilier, l'investissement dans le commerce (22.6%), ceux qui ont déjà un petit commerce veulent l'agrandir, constituer un stock (3.33%), les autres veulent installer une petite boutique devant leur parcelle et commercer. Vers quelles branches se tournent nos investisseurs ? Essentiellement vers la vente de pétrole, de poissons salés, et éventuellement de conserves ; 10.6% veulent placer cette somme importante à la Caisse d'Epargne, non pour le faible intérêt distribué, mais pour se garder contre eux-mêmes.

Ainsi ouvre-t-on un livret pour ses enfants pour que plus tard, ceux-ci puissent mieux vivre.

10.6% voudraient également le dépenser en biens semi-durables. On pense d'abord à des habits (6%), des pièces de tissu aux femmes, des uniformes et des vêtements aux enfants. Les 4.6% restants serviraient à se procurer une bicyclette, une machine à coudre, un transistor. La majorité (79.2%), si elle disposait d'une somme de 100.000 F/CFA, la placerait donc soit dans l'immobilier, soit dans le commerce soit à la Caisse d'Epargne. L'attitude des chefs de famille est, ici, totalement différente de celle qu'induirait une somme de 10.000 F/CFA qui, elle, était dépensée sans délai. Quand on a une somme aussi importante, on veut en conserver un "souvenir".

CHAPÎTRE VI
L'AIDÉ SOCIALE :
IMPACT INCERTAIN SUR LA FAMILLE

l'enquête socio-économique que nous avons pu effectuer auprès des familles indigentes et les réflexions qu'elle nous a inspirées, nous amènent maintenant à nous interroger sur l'impact de l'aide sociale. Nous sommes entré dans ces familles et avons pu observer leur genre de vie, leur maison, la situation de leurs enfants. Il nous a donc semblé important de reposer une question élémentaire mais fondamentale : l'aide sociale aux élèves est-elle appropriée ?

Pour ce faire, nous allons examiner les besoins exprimés par les familles d'abord, les enseignants ensuite, puis les décideurs (directeurs des Services Sociaux) et les travailleurs sociaux enfin.

Une étude comparative entre ces différentes catégories des personnes interrogées nous permettra de saisir les implications des uns et des autres face aux problèmes que connaissent les élèves de milieu familial défavorisé.

6.1 Besoins exprimés par les familles

Au regard des résultats de notre enquête, il ressort que les besoins réels des populations sont de trois ordres :

- besoins financiers,
- besoins sanitaires,
- besoins sociaux.

6.1.1. Besoins financiers

Les prestations pécuniaires, très modestes, accordées aux élèves pourraient contribuer à satisfaire les besoins des familles si les démarches qui leur sont demandées pour la constitution de leur dossier étaient gratuites. Or, entre la demande de secours et l'obtention de l'aide, elles doivent dépenser en timbres et transports une somme assez importante pour un état d'indigence. Le transport inter-urbain est très cher, le ticket de bus coûte 150 F/CFA (aller simple) pour percevoir son allocation de secours qui, nous l'avons dit, dépasse rarement 30.000 F/CFA (600 FF) par an. L'intéressé arrive à effectuer trois allers-retours à la Commune, quatre à cinq va-et-vient entre le Trésor Public et son domicile, sans compter le déplacement à la Direction du Développement Social pour le dépôt de la demande et des pièces.

Ensuite, vient le prix des timbres à apposer sur certains papiers du dossier, qui varient selon la nature de la pièce : 100 F/CFA pour le certificat de vie - 150 F/CFA pour chaque bulletin de naissance des enfants - 200 F/CFA pour le certificat de mariage et 150 F/CFA pour le bulletin de décès du père.

Si nous défalquons toutes ces dépenses des 30.000 F/CFA annuels perçus, nous remarquons que l'aide qui, d'ailleurs, ne tient pas compte de l'inflation, voit réduire son degré d'efficacité. Les propos que nous avons recueillis lors des visites à domicile en illustrent la teneur :

" la constitution du dossier absorbe déjà l'aide qu'on nous donne".

Compte tenu du fait que les démarches administratives coûtent cher, peut-on donc parler d'une incidence de cette allocation sur le budget familial ? Paradoxalement OUI !

Les familles l'affirment lors de notre visite :

" l'argent m'a permis d'acheter de la nourriture pour mes enfants : riz, huile, sucre"...

Ce propos est revenu à maintes reprises au cours de nos interviews. Mais, par ailleurs, on ajoute que l'aide ne règle pas tous les problèmes. C'est une évidence, vu que chacun a, au minimum, deux enfants à charge; aussi la vie coûte-t-elle cher (entretien des enfants, denrées alimentaires etc...)

Dans la mesure où l'aide n'est pas appropriée, et n'arrive même pas à suffire à ce besoin fondamental des enfants qu'est la nourriture, cela amène les familles qui ne trouvent pas d'autres issues pour y remédier à demeurer continuellement assistées.

"Je suis cliente du service depuis quatre ans, et je risque d'y rester encore longtemps car je ne vois pas pour le moment, un moyen qui puisse me permettre d'entretenir correctement mes enfants dont le père pourvoyeur n'est plus".

"Je ne peux pas dire que l'aide répond à mes attentes - je me contente de ce que je reçois".

Presque toutes renouvellent leur demande à chaque budget, les unes depuis deux ou trois ans, les autres plus. La société devenant de plus en plus fermée "le chacun pour soi" est à la mode. Alors, pour ces enfants, le seul recours est, et reste le service communautaire qui lui, n'est pas encore prêt à les "affranchir" de leur dépendance.

De cette attitude, il se dégage un besoin pécuniaire ardent dont les raisons sont faciles à saisir. En effet, la plupart des chefs de famille ont un revenu assez maigre qui ne leur permet pas de couvrir leurs besoins (nourriture, habillements...)

Ils se sont bien souvent contraints de recourir aux emprunts ruineux. C'est là la dure réalité des populations indigentes. Ainsi, la modique somme d'argent qui est versée au titre de l'aide sociale à l'enfance constitue un soutien financier considérable dans ces familles.

"J'avais reçu 30.000 F/CFA, ce qui représente l'aide pour un enfant, alors que j'ai six enfants à charge".

Enfin, cette remarque est revenue assez souvent. L'inconvénient de ce système est donc qu'il méconnaît la réalité. Lorsque les prestations d'aide sociale sont des allocations,

comme c'est le cas, elles tombent dans le budget familial et serviront, avec les autres ressources, à faire vivre tous les membres du foyer ; mais l'aide n'arrivant pas à assurer complètement la nourriture, exigence primordiale des familles, les autres besoins restent à l'état de latence ; elle n'est que financière alors que les autres prestations réclamées par les familles sont d'un tout autre ordre.

6.1.2 Besoins sanitaires

La grande richesse de notre population "chefs de famille" reste leur force de travail, dans la mesure où c'est elle qui leur donne droit à une rémunération. Or, les maladies réduisent considérablement ce capital "force de travail" si elles ne l'anéantissent pas totalement. Ainsi, la garantie de leur santé représente pour ces nombreux travailleurs et leur famille, un trésor incommensurable.

L'action sanitaire a justement pour objectif, non seulement de guérir des travailleurs et les membres de leurs familles, atteints de maladies, mais plus, de prévenir les risques maladie.

La multiplication d'actions préventives et la mise à la disposition des indigents d'un certain nombre d'infrastructures sanitaires ne peuvent donc que leur être bénéfiques. C'est ce

qui explique la position des enquêtés qui, dans leur majorité (56%) se prononcent en faveur.

Les populations indigentes sont particulièrement sensibles au problème de la qualité du soin. L'insuffisance du personnel médical qualifié ayant déjà été évoquée à l'échelle nationale; il faut cependant rappeler que l'efficacité dans la protection de la vie ne dépend pas seulement de la qualité de la structure mais aussi et surtout de la compétence et du talent des hommes chargés de cette mission (médecins, infirmiers, sages-femmes...) C'est également l'une des aspirations légitimes des familles défavorisées.

En somme, pour la sauvegarde de leur santé, les populations ont besoin de structures sanitaires adéquates bien équipées et, surtout, d'un personnel médical qualifié.

6.1.3 Les besoins sociaux

A la lumière des préoccupations exprimées par nos enquêtés et au regard de la situation d'ensemble, il ressort que ces besoins sociaux sont essentiellement de deux ordres :

- les besoins en logements décentes,
- les besoins en éducation.

6.1.3.1 Les besoins en logements décents

=====

C'est l'un des problèmes épineux actuellement au CONGO. La plupart des familles indigentes vivent encore dans des conditions difficiles. Ils résident généralement dans des quartiers populeux où les problèmes d'insalubrité et, donc, d'hygiène se posent avec acuité, surtout en ce qui concerne les élèves.

Pour faire face à ces problèmes, nos familles défavorisées souhaiteraient bénéficier de logements sociaux décents à des prix supportables.

6.1.3.2 Les besoins en éducation

=====

Nous touchons ici au coeur des préoccupations des familles indigentes. Ces besoins concernent essentiellement la situation des études de leurs enfants, leur réussite, les épouses et les filles déscolarisées des chefs de famille.

Au niveau des élèves dits "cas sociaux", les besoins exprimés sont relatifs au développement de l'éducation pré-scolaire, à l'aide à la scolarité (gratuité des fournitures scolaires), à l'éducation des enfants déscolarisés et abandonnés, en vue de lutter contre la délinquance juvénile. Dans cette perspective, les familles souhaitent la multiplication des centres d'éducation pré-scolaire, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Ils demandent également l'augmentation du montant de l'aide, en vue de faire face aux charges de scolarisation de plus en plus croissantes.

S'agissant de leurs épouses analphabètes et de leurs grandes filles déscolarisées, nos interviewés souhaitent la création des foyers féminins et l'adaptation des horaires afin de permettre une plus grande fréquentation de ces centres.

En somme, les familles interrogées, tout en reconnaissant l'importance de l'argent que le Service Social leur offre, pensent néanmoins que les études de leurs enfants constituent une des préoccupations fondamentales. Comment se présente donc l'école ?

6.2 L'écolier et l'école

A Brazzaville, notamment à BACONGO, les écoles primaires sont relativement nombreuses et assez bien distribuées. Les écoliers de notre population mettent en moyenne 45 minutes pour s'y rendre, ce qui implique que, en général, ils n'habitent pas à plus de deux kilomètres. Leurs condisciples de brousse sont beaucoup moins favorisés, car certains doivent parcourir une quinzaine de kilomètres.



6.2.1 Le chemin de l'école

Habillé de l'uniforme, chemise kaki, short ou jupe bleue, notre écolier arrive à l'école à 7 heures trente, après un trajet qui dure de :

- 0 à 15 minutes.....	28.8%	}	76.4%
- 16 à 30 " "	47.6%		
- 31 à 45 " "	6.0%	}	20.4%
- 46 à 60 " "	14.4%		
- 61 à 75 " "	2.4%	}	3.2%
- 76 à 90 " "	0.4%		
- 90 à 105 " "	0.4%		

La plupart (97.6%) viennent à pied; près d'un tiers seuls (28.8%) le reste formant de petites bandes qui devisent ou se chamaillent.

Les transports en commun ne sont pas employés car, d'une part, le réseau est assez lâche, et d'autre part, leur prix quoique relativement peu important (150 F/CFA) est prohibitif pour la plupart des budgets familiaux : un aller-retour journalier reviendrait à un minimum de 4.500 F/CFA par mois et par enfant.

Le ramassage scolaire n'existe pas actuellement, du moins géré par l'administration. Quelques organismes privés ou para-publics ainsi que l'armée en prévoient un pour les enfants de leurs employés, mais cela se fait à toute petite échelle.

Au temps de la colonisation, le gouvernement général avait promulgué un arrêté (J.O.A.E.F. du 1er juin 1956 - p. 655 1364/I66) réglementant la participation financière des élèves des établissements scolaires officiels de Brazzaville aux frais de ramassage. Celle-ci était de 300 F/CFA par mois, soit 6FF pour le premier enfant, 200 F/CFA pour le second, 100 F/CFA pour chacun des suivants. Ce tarif était applicable aux revenus de moins de 30.000 F/CFA par mois, c'est-à-dire à la majorité des revenus congolais. Mais même cette somme modique était trop forte car, encore maintenant, 300 F/CFA constituent le revenu journalier dont dispose une famille entière pour se nourrir, se vêtir et s'abriter.

6.3 L'école : ses qualités

Cette école, ce lieu d'instruction qui permettra au jeune congolais de promouvoir son pays dans la voie du progrès, comment se présente-t-elle ? Quelles sont ses qualités, ses défauts ?

Elle est rarement accueillante ; sur une vaste esplanade de terre battue, souvent sans ombre, se dresse un certain nombre de bâtiments, qui comprennent, en général, de une à trois classes. Les plus frustes consistent en quatre murs, percés de larges ouvertures, sans aucun moyen de fermeture. Le toit est en tôle, sans plafond. Les plus élaborées possèdent des claustrats en bois ainsi qu'un toit en tôle surélevé au-dessus des murs, avec un plafond, ce qui permet de doser l'aération

des locaux et d'y entretenir une relative fraîcheur. Dans ces classes, un mobilier scolaire toujours insuffisant en nombre, vu les effectifs pléthoriques : un bureau ou une table pour le maître, un tableau noir qui est souvent une partie du mur peinte en noir plus ou moins mat, des bancs où l'on s'entasse à quatre ou cinq... Bref...

Le manque de moyens financiers caractérisé par la vétusté et l'absence de matériel pédagogique de première nécessité (craie, tables, bancs), impose une installation inconfortable aux élèves. Le soleil qui frappe sur les tôles a vite fait de faire régner dans la plupart des classes, une atmosphère de serre chaude, peu propice au travail et à l'attention. La pluie fréquente et presque journalière en saison de pluies, si elle réduit les effectifs, empêche, à peu près, tout travail. Le martèlement de la pluie tropicale sur les tôles est tel que le maître n'a aucune chance de se faire entendre des élèves et vice-versa. D'autre part, le ciel obscurci par les lourds nuages ne laisse plus passer qu'une clarté avare qui ne suffit pas à faire régner dans les salles, en général démunies d'ampoules, si ce n'est de courant électrique, un niveau d'éclairage suffisant pour les travaux écrits.



Quant aux livres, très peu en possèdent, le maître s'estime heureux s'il en dispose d'un par banc, c'est-à-dire pour quatre ou cinq élèves. Ils sont très chers, leur prix étant grevé par le transport, les droits d'entrée et les marges bénéficiaires des commerçants. En résumé, un faisceau de conditions matérielles défavorables à nos élèves.

"L'aide que j'ai reçue m'a permis à peine d'acheter quatre tenues scolaires pour mes enfants, sans aucun livre. J'ai acheté la nourriture avec le reste".

" Je n'accorde pas assez d'argent à la scolarité de mes enfants, sinon que de leur acheter les tenues. L'aide sociale ne me verse que de l'argent pour un enfant alors que j'en ai quatre qui vont tous à l'école".

C'est ce qu'on nous a souvent répondu à la question de savoir si une partie importante du budget était accordée à la scolarité des enfants !

Malgré ce handicap matériel, tous les élèves ont répondu quand on leur a demandé :

" Pourquoi est-ce bien d'aller à l'école ? Dites rapidement ce qui est bien à l'école ?

A la première question, la majorité (43.6%) répond que son principal attrait est d'instruire.

L'instruction est donc pour eux, une valeur positive. Elle leur permet de "préparer l'avenir" (18%).

En effet, dans un pays où de nombreux adultes sont illettrés (51% des hommes et 89% des femmes (1)), et qui est en voie de modernisation, l'instruction est un atout majeur pour s'intégrer à la nouvelle société urbaine, moderne et mécanisée, qui suffira à procurer du travail.

Un autre atout que donne l'école est d'ordre linguistique : on y va pour écrire et parler le français (10.04%). Celui-ci est, en effet, la langue officielle, celle de l'administration, et qui ouvre la porte à de bons emplois

Que l'école permette la réussite sociale et professionnelle, cela est ressenti par 13.3% des élèves. Ils y vont pour "être bien situés, pour gagner de l'argent, avoir les moyens de vivre". Pour les autres (2%), elle donne "conscience et intelligence" et "rend malin".

Certains, enfin, en voient l'utilité sociale. Ils y vont pour "faire plaisir à la famille", aider les parents en cas de réussite" (4.6%) "pour être un homme de demain, un vrai homme" (2.5%).

(1) Recensement Brazzaville : Service statistique et démographique 1981 -

Dans les réponses à la seconde question, les avis sur ce "qui est bien à l'école" sont plus partagés. Nous retrouvons cependant la préoccupation de l'instruction. Ce qui est bien, ce sont les leçons (23.9%), le travail (4.8%), les problèmes (4%). Le fait que l'on parle, que l'on écrive, que l'on lise français est également apprécié (13%).

15% admirent les bâtiments, les classes et l'aménagement de l'école. Il est vrai que, souvent, elle est construite en matériaux plus durables que leur case. Il est normal que ceux qui habitent une case "en sucre", avec toit de palme, admirent une école en dur qui possède un magnifique toit de tôle. Elle est pour eux le genre de construction dont ils rêvent eux et leurs parents. Comme, de plus, la plupart des écoles de Brazzaville possèdent l'eau courante et des W.C., elles représentent pour beaucoup, le comble de la modernité.

6.4 L'école : ses défauts

Heureusement, tous les enfants ne sont pas masochistes. Bon nombre se plaignent des coups qu'ils reçoivent. Si on leur demande "qu'est-ce qui n'est pas bien à l'école", ils sont 35.8% à répondre "la chicotte",* le baton". Les châtiments corporels sont monnaie courante dans les classes de l'enseignement primaire au CONGO. Les maîtres ont souvent peu d'autorité et, de plus, qui ne serait débordé par des classes qui

* bâton servant à frapper l'écolier désobéissant. On dit couramment : chicotter (verbe) -

vont jusqu'à 150 élèves ? Aussi, pour s'affirmer, le maître bat-il ses élèves avec un morceau de bois ou une liane flexible. Il frappe aussi bien pour des fautes de conduite que pour un travail insuffisant. Cela ne renforce certainement pas son autorité, mais il est craint. Cependant, les parents n'admettent plus qu'on batte leurs enfants et certains maîtres sont passés devant le tribunal. Il faut dire que, dans la législation scolaire congolaise, de même que dans la française, l'usage des châtiments corporels est interdit.

Les élèves trouvent aussi d'autres défauts à l'école. Les deux principaux sont d'ordre différent.

D'abord, pour 20% d'entre eux, elle est sale. Cela a plusieurs aspects. Le premier, le plus important est l'état des W.C. "*Il n'y a pas de beaux W.C., ils sont sales*". En effet, le plus souvent, les élèves en disposent au mieux d'une dizaine, à la turque. Il en va de soi pour toute l'école. Ils sont soumis à un usage intensif et, dans ce pays où la dysenterie et les diarrhées sont chose courante, où le papier hygiénique, vu son prix, n'est utilisé que par une minorité, ils se bouchent rapidement et deviennent un foyer d'odeurs nauséabondes. Quelquefois, pour ajouter au plaisir, la fosse septique refoule et est à l'origine d'une mare de matières indéterminées dans un coin de la cour. 4.75% se plaignent aussi du manque d'eau à l'école, soit qu'il n'y en ait pas du tout, ce qui est rare,

soit qu'il n'y en ait pas assez : "il y a une mauvaise pompe".

Ensuite, 11% déplorent l'indiscipline et la brutalité de leurs condisciples : "On se bat, on boxe, on lance des pierres, on a des ennemis. Pour ces enfants, c'est "la pagaille".

Les cours de récréation sont, comme toutes, le théâtre de rivalités, de jeux, de combats. La surveillance de la récréation étant très peu effective, on assiste parfois à de véritables pugilat.

Les punitions ne sont pas appréciées ; la punition favorite des maîtres est le travail manuel, qui consiste à nettoyer la cour. S'il y a des arbres, il y a des feuilles car au Congo, les arbres les perdent toute l'année. S'il y a de l'herbe dans la cour, on donnera une machette à l'enfant et il désherbera pendant une heure.

Enfin, comme tous les enfants, les petits Congolais souffrent de certaines contraintes que leur impose l'école : il faut arriver à l'heure, on ne peut pas parler la langue ethnique, on ne peut pas chanter, il est interdit de monter dans les arbres ou sur la barrière... L'école fatigue aussi "le cerveau se fatigue". Il faut ajouter à l'inventaire aspects négatifs de l'école, les réponses à la question : "Qu'est-ce qui vous est le plus difficile à supporter à l'école ? De quoi souffrez-vous le plus ?

Les enfants sont souvent en mauvaise santé : ils souffrent de maux de tête (10%), de maux de ventre (2.5%) et de maux divers. Les parents impuissants devant le coût élevé de certains produits pharmaceutiques ont du mal à faire face à la maladie.

En résumé, pour les écoliers, malgré l'inconfort des classes et la sévérité des maîtres, l'école a autant de qualités que de défauts. Elle est pour eux, une nécessité et bien peu aimeraient la quitter sans diplôme.

6.5 L'école de rêve

Demandons-nous maintenant, avec les élèves, quelle serait l'école de leurs rêves.

Quelques élèves (4%) la voient non mixte . Pour le reste, ce sont, d'une part, son aspect et les commodités qu'elle offre qui importent, d'autre part, les "loisirs" qu'elle permet.

D'abord, son aspect (27.7%) : les élèves la voient souvent munie d'un étage (12%), la maison à étage étant à Brazzaville un signe d'eupéanisation, car les maisons africaines sont de plain-pied. On la veut également belle, avec de nombreux bancs, une nouvelle peinture, une clôture autour d'une cour que des arbres ombragent et que les fleurs décorent. Grande, elle est bien aérée, propre et elle possède un plafond afin d'éviter une trop grande chaleur dans les classes.

De nombreuses commodités attendent les élèves (16%). L'école est abondamment fournie en eau, il y a des fontaines, des salles "à laver", de beaux W.C., il va de soi que l'électricité est distribuée partout, qu'on peut s'éclairer facilement. L'école est reliée au monde extérieur par le téléphone. Pour les élèves, elle dispose d'une cantine où d'abondants repas sont servis. Si un élève se blesse ou est malade, le dispensaire de l'école le prend en charge.

A l'utile, l'école joint l'agréable (36.2%). Elle possède à l'usage exclusif de ses élèves, une piscine où l'on peut s'ébattre pendant la grosse chaleur (12.7%). Les écoliers pour pratiquer leur sport favori, le football, disposent d'un terrain (6%) ainsi que pour le basket (2.4%) et d'autres jeux. Quand il pleut, une salle de sport les attend, un cinéma (3.5%) y est également installé ainsi qu'une bibliothèque (6%). Naturellement elle dispose d'un poste de télévision et d'un magnétoscope.

Ces désirs, dans l'ensemble, ne sont pas démesurés à l'échelle européenne mais, dans un pays en voie de développement comme le Congo où le revenu par tête est faible, ces rêves sont, pour le moment, irréalisables. Les enfants projettent dans l'école, tous leurs rêves. Elle doit être la maison idéale, celle que l'on aimerait posséder soi-même. En effet, combien ont chez eux l'eau courante, l'électricité ? Le prix de ces services est exorbitant pour le budget de leurs parents.

L'école, un chemin vers la modernité, vers le développement, se doit, dans leur esprit, d'être elle-même moderne et d'offrir un exemple de ce vers quoi elle mène.

6.5.1 Où conduit l'école ?

Cet espoir de développement, d'acquisition de la modernité se traduit également dans les études que les élèves espèrent entreprendre grâce à l'apport sans faille du service social :

- 12% des élèves seulement veulent arrêter de suite leurs études, c'est-à-dire au niveau du CEPE. Ce sont des garçons âgés (19 ans) qui, peut-être, se demandent ce qu'ils y font et s'il n'existe pas d'autres voies pour "préparer l'avenir".

- 88% désirent continuer leur scolarité jusqu'au BEMG, diplôme qui, pensent-ils leur ouvrira la porte de nombreuses situations : administrations, enseignement, santé. Enfin, la grande majorité (88.8%) espère entreprendre des études secondaires complètes malgré les difficultés sociales, passer le baccalauréat, diplôme pour entrer à l'Université, soit à Brazzaville, soit à l'étranger, en vue des plus hautes carrières.

Quelle est l'opinion des parents à ce sujet ? Qu'attendent-ils de la scolarité ?

La plupart (98%) tiennent à ce que leurs enfants continuent leurs études. Les 2% qui refusent de les soutenir plus avant le font pour des raisons matérielles (manque d'argent). Il faut, disent-ils, que le service social les aide en élargissant les méthodes d'intervention car ils considèrent que l'école est une charge supplémentaire, que le budget familial ne peut supporter. En effet, l'achat d'un uniforme, de crayons à bille, de cahiers, le paiement de l'assurance, de tables, bancs ainsi que la cotisation des "pionniers" (2.100 F/CFA/an et par élève) perturbent gravement le précaire équilibre budgétaire de nos ménages.

Les motivations de ceux qui veulent que leurs enfants poursuivent des études sont, d'après ces derniers, les suivantes :

- leur fils ou leur fille aura, grâce à l'école, une bonne place et sera "bien situé". L'entraide familiale étant développée dans la société congolaise, il pourra, une fois adulte, montrer sa reconnaissance en aidant ses parents dans le besoin.
- les uns, plus désintéressés, au premier abord, pensent que le fait de faire poursuivre des études à l'aîné sera un puissant exemple pour les cadets ;
- les autres, enfin, estiment que l'école, qui occupe les enfants pendant la plus grande partie de la journée et distribue devoirs et leçons, les empêche de devenir "nomades" c'est-à-dire délinquants, ce qui est de plus en plus fréquent en

ville, où le cadre traditionnel, rongé par l'acculturation, n'est plus en mesure de prévenir de tels évènements.

La motivation principale des parents est l'ascension sociale des enfants, qui rejaillira sur toute la famille (79%). Le sujet parvenu à une haute situation, aura l'obligation de subvenir aux différents besoins de sa parenté. Par exemple, ils souhaitent que leur enfant soit médecin pour qu'il soigne toute la famille et fournisse les médicaments. Ce fait est d'ailleurs considéré comme normal par les enfants.

6.6 L'écopier en dehors de l'école

La journée de classe terminée, l'écopier rentre chez lui. Que va-t-il y trouver ? Quelles vont être ses occupations extra-scolaires ?

6.6.1. Le travail scolaire à la maison

De l'école, l'élève revient avec des devoirs quelquefois, des leçons toujours. L'insuffisance de revenus se révèle par le fait que pratiquement, aucun ne dispose de livres ni de conditions de travail adéquates. L'école ne possède pas, et de loin, assez de livres pour tous. Il est donc, la plupart du temps, exclu qu'ils les emportent, ne fut-ce qu'une soirée, à la maison. Les leçons sont donc apprises à partir de résumés notés avec plus ou moins de soin, avec plus ou moins d'exactitude dans les cahiers.

L'enfant arrive donc dans sa concession, où l'attendent souvent de multiples travaux, surtout lorsqu'il s'agit des filles. Certes, elle est habituellement vaste mais la case est extrêmement petite. La promiscuité qui y règne fait que 64.8% des écoliers ne s'estiment pas satisfaits de leur installation : un certain nombre de choses les gênent dans leur travail.

Au premier plan (52% des cas) vient le bruit. Cela peut sembler curieux dans une ville où la densité des engins à moteur est relativement faible et où l'habitat est surtout constitué de maisons de plain-pied. Mais une des principales sources de bruit est la buvette, fortement répandue dans les quartiers de BACONGO et ses alentours. Chacune est munie, au minimum, d'un transistor; les plus opulentes sont équipées d'un tourne-disque, avec un amplificateur de forte puissance et plusieurs enceintes acoustiques à bass-reflex, de grande taille. Cet équipement est destiné à créer "l'ambiance". Certaines buvettes sonorisent ainsi toute une partie de quartier. Certes, les écoliers, comme tous les Congolais, aiment écouter la musique qui leur donne envie de danser mais, lorsqu'il s'agit de travailler, ce fond sonore devient une gêne. D'autres bruits existent, bien sûr : le piaillage des femmes qui discutent entre elles, les cris perçants des petits enfants qui jouent...

Le second point qui gêne le plus, est le manque de lumière (19%). Dans cette région équatoriale, le jour se lève à 6 heures et la nuit tombe vers 18 heures ou 18h30, selon les saisons. Aussi doit-on travailler à la lumière artificielle. Seuls quelques rares privilégiés disposent de courant électrique; le moyen d'éclairage le plus fréquent reste la lampe à pétrole classique, la lampe "luciole", dont le prix modique et la faible consommation de pétrole sont des arguments de poids pour les budgets de notre propre population. Ainsi, nos élèves travaillent à la lumière incertaine de ces lampes mais, souvent, d'autres personnes en ont besoin, par exemple la mère qui va vendre au petit marché de nuit, qui se trouve près du cinéma RIO. Aussi sont-ils obligés de rechercher une autre source de clarté. Certains vont vers les rues principales, illuminées par l'éclairage public. Ils se mettent sous les reverbères et c'est un spectacle courant que d'en voir plusieurs le cahier à la main, se promener sous un reverbère, en se récitant leurs leçons.

- 13% des élèves souffrent de la promiscuité: "*on est trop nombreux à la maison*". Ce sont leurs petits frères et soeurs, "leur maître qui aime faire du bruit" qui les gênent. C'est surtout la promiscuité sous forme de bruit qui est le plus vivement ressentie.
- 10% enfin, souffrent du manque de matériel : ils n'ont pas de

table ou bien elle est trop petite pour qu'on puisse travailler convenablement ; ils n'ont ni livre, ni crayons à bille ; il en va de soi que le taux de redoublement et d'abandon, phénomène statistiquement constaté parce que touchant des centaines de milliers d'enfants de service d'aide sociale, prend une importance économique et sociale énorme.

Le tableau ci-dessous en illustre la teneur :

	TAUX DE REDOUBLEMENT			TAUX D'ABANDON		
	MINI	MAXI	MOYEN	MINI	MAXI	MOYEN
F1	26.7	35.6	30.09	2.3	10.2	7.3
F2	17.0	31.7	22.7	0.4	8.7	1.7
F3	15.6	34.9	29.7	3.3	14.8	5.8
F4	15.2	31.1	25.8	0.1	7.5	2.5
F5	13.4	30.0	23.8	2.0	9.4	4.1
F6	21.3	53.2	31.7	8.2	4.48	14.4

Source : Direction de l'Enfance

Recueil des statistiques scolaires

D.G.A.S. : taux d'abandons et redoublements - 1983
page 142 -

L'exploitation de ce tableau montre que les deux écueils se trouvent entre les deux extrêmes de l'enseignement primaire (CPI-CM2), où le taux de redoublement est le plus élevé (30.9%) F1 (CPI) - 31.7% F6 (CM2). Le taux d'abandon suit les mêmes proportions, 7.3% au F1 contre 14.4% au F6.

Ce phénomène, on doit l'expliquer sans doute par la conjonction malheureuse de causes diverses qui s'associent et interagissent de manière complexe.

Pendant les dernières années, 7.4% seulement ont suivi leur cycle primaire sans redoublement. 11.2% l'ont achevé après 16 ans et plus de 40% ont abandonné.

Ces exclus de l'école, livrés à eux-mêmes, constituent un autre type de population en difficulté, pour lequel le service social ne peut apporter de solutions.

6.6.2 Occupations post-scolaires

L'après-midi et le soir -

Les écoles ayant adopté le système de la journée continue, les élèves sont libres ^{soit} pendant l'après-midi, soit pendant tout le matin. En effet, par manque de locaux, ce ne sont pas les mêmes qui la fréquentent le matin et l'après-midi.

11.8% de notre population seulement y vient l'après-midi ; les autres s'y trouvent le matin. Parmi les occupations de l'après-midi, les devoirs et leçons font concurrence aux corvées ménagères.

23.2% déclarent faire leurs devoirs l'après-midi, tandis que 24.97%, surtout les filles, sont astreints à des besognes ménagères. Celles-ci consistent à aider la mère (13.4) à aller à la borne-fontaine pour puiser l'eau nécessaire au foyer (6.7%) ou à faire la lessive (4.87%).

Le sport est également une occupation très prisée (12.8%) Certains vont s'entraîner au basket (6.1%). Ce sont surtout les jeunes filles car ce sport a un certain succès auprès de la gente féminine congolaise. D'autres, des garçons surtout, disent simplement qu'ils vont au stade (3.05%) pour y jouer soit au football (3.05%) soit au hand-ball (0.6%).

L'après-midi est également le moment où l'on se promène. Cela peut conduire jusqu'au fleuve Congo, relativement proche, où l'on se baignera (4.25%). On mettra également à profit ce moment pour rendre visite à des amis (6.7%) avec qui l'on bavardera, on jouera (3.7%). On fera également un tour au marché (1.3%). Quelques élèves profitent de l'après-midi pour suivre les cours de catéchisme.

Le soir, tous sont libres ; aussi une grande proportion fait-elle ses devoirs et apprend-elle ses leçons (44.4%) La religion

occupe également une grande place dans les activités vespérales des écoliers (20.2%) ; ils vont à la messe (14.1%) ou au catéchisme (6.1%), 11.3% aident leurs parents soit en faisant le ménage (5.2%), soit en allant seconder leur mère dans son commerce de micro-détail, pratiqué sur les trottoirs des lieux animés du quartier BACONGO, dans le cadre de petits marchés 4.35%. Il va de soi que ce sont les filles qui jouent ce rôle.

Les occupations des élèves l'après-midi et le soir peuvent donc se résumer en trois points :

- après-midi

- ▶ devoirs
- ▶ corvées ménagères
- ▶ sport

- soirée

- ▶ devoirs
- ▶ religion
- ▶ corvées ménagères

6.7 Les Enseignants

Le point de vue des familles n'est pas le seul mode d'appréhension des problèmes vécus par les élèves issus d'un milieu familial défavorisé, il en est d'autres, parmi lequel au premier plan, il y a celui des enseignants puis des décideurs et celui des travailleurs sociaux enfin.

► Les élèves tels que les maîtres les voient.

Les défauts des élèves en classe sont représentés graphiquement par des constellations d'attributs.

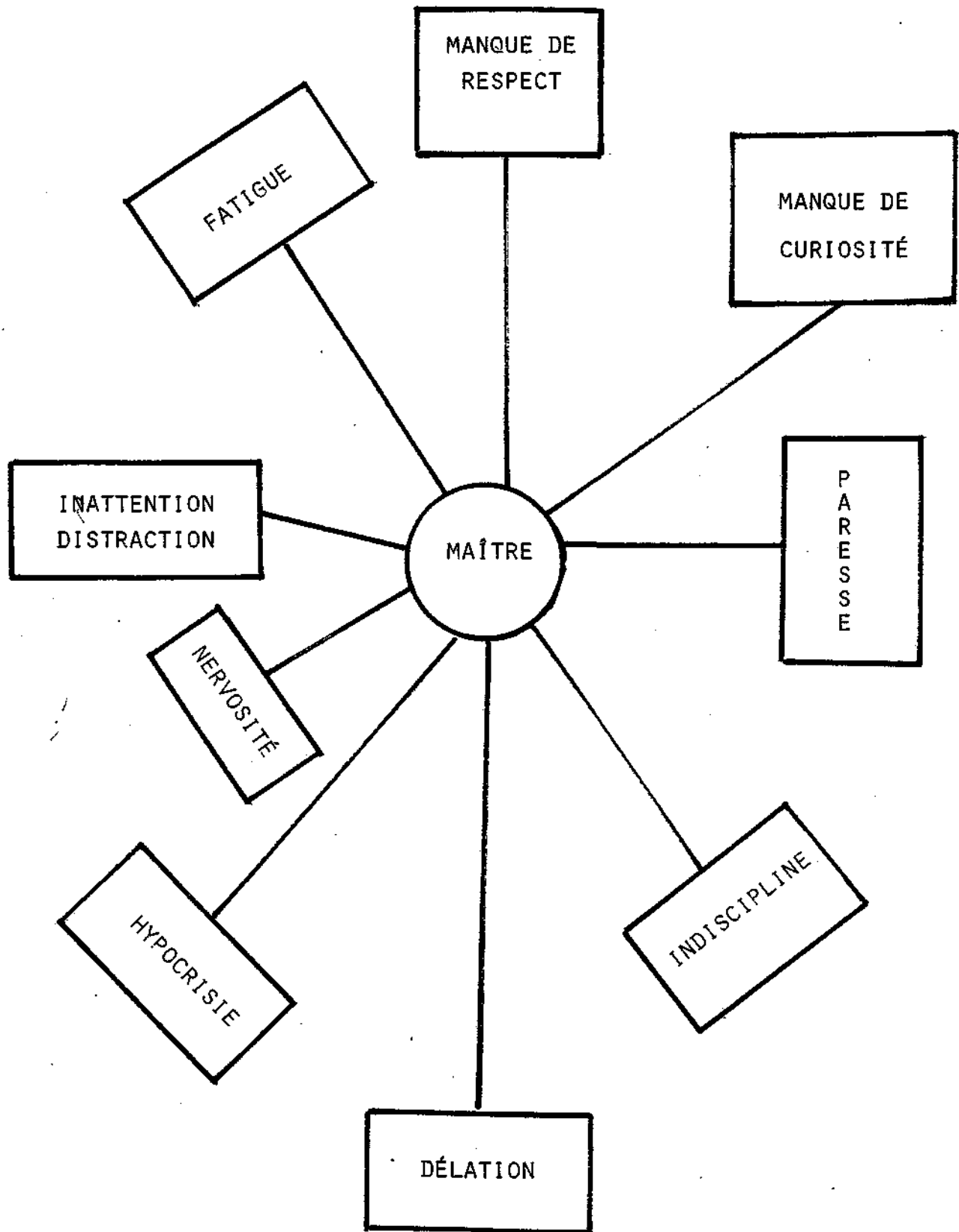
Les maîtres ont été fort loquaces en ce qui concerne les défauts.

Ils ont donné trois cents réponses pour cinquante personnes ayant répondu, soit six réponses par personne.

Les défauts les plus fréquemment cités par le maître sont, par ordre décroissant :

1 - inattention.....	72	réponses,
2 - paresse.....	65	"
3 - manque de curiosité.....	61	"
4 - indiscipline.....	56	"
5 - manque de respect.....	44	"
6 - délation.....	44	"
7 - fatigué.....	30	"
8 - hypocrisie.....	30	"
9 - nervosité.....	15	"

▶ DÉFAUTS DE L'ÉLÈVE - ENQUÊTE MAÎTRE -



Cause des défauts des élèves

Si les élèves sont tels qu'ils les ont décrits, les maîtres en imputent la cause au milieu social d'abord, au maître ensuite, à des raisons physiques et matérielles enfin.

A/ Le milieu social est responsable

Pour 48% des maîtres, c'est uniquement le milieu familial qui est responsable : il n'y a plus de contrôle de la famille ; les parents éduquent mal leurs enfants, ils leur laissent trop de liberté, ceux-ci ne travaillent qu'à l'école et ne peuvent s'accoutumer à la discipline exigée, la rue les prend juste à la sortie de la classe, ils deviennent "des nomades". La manière dont les parents eux-mêmes se représentent la scolarisation, la plus ou moins grande sérénité avec laquelle ils l'envisagent, conditionnent aussi l'attitude de l'enfant et son désir d'apprendre. "La famille" a donc, à cet égard, une influence très grande sur la motivation de l'apprentissage" (1).

L'influence du milieu est telle qu'on peut affirmer que l'homme est le produit de celui où il vit. Il peut donc nous sembler qu'une profonde insécurité sera ressentie par suite de la misère avec son cortège de privations : manque de nourriture, de

(1) Guy AVANZINI : "Echec scolaire" - Privat 1977, page 123 -

vêtements, la précarité du logement etc... d'autant plus que cette misère entraîne plus ou moins un rejet et une déchéance sociale.

Les maîtres accusent les "autres" maîtres ou les méthodes pédagogiques.

Les élèves sont victimes d'un mauvais enseignement en classe d'initiation ou dans les classes précédentes. Quelquefois, le maître les effraie. On qualifie certains d'irresponsables ou on pense qu'ils sont découragés.

Ils mettent aussi en cause, l'utilisation d'une langue étrangère (le français), les châtiments corporels, les manuels inadaptés.

B/ Les raisons physiques et matérielles

Si l'écopier est tel qu'il est, c'est à cause de la chaleur ; de plus, il ne mange pas assez, passant de 15 à 23 heures sans se nourrir. D'autres accusent l'insuffisance de bancs, l'effectif écrasant : le maître ne peut plus contrôler, il lui manque le matériel didactique nécessaire. Ainsi, il se dégage un besoin pour eux d'être secondés dans leur tâche par les parents.

C./ Dans les suggestions pour la résolution du problème d'aide sociale, ils évoquent le besoin imminent de faire intervenir d'autres services, manifestés en ces termes :

"Il faut faire intervenir le service de santé scolaire pour le dépistage médical précoce "

"Accorder une aide sociale par enfant nécessiteux"

" Se pencher sur le problème de divorce qui devient un fléau".

"Formation des parents".

"Inclure dans le système actuel de protection sociale, les familles démunies".

Nous voyons que les maîtres ont fait un tour d'horizon assez complets. Ils ont recherché les facteurs imputables aux élèves, à leurs parents, à eux-mêmes, enfin au service social.

Quels sont leurs rapports avec les parents ?

Ils sont pratiquement inexistantes, 67% déclarent ne pas connaître la famille des élèves, 12% affirment qu'ils la connaissent, 8% disent en connaître quelques unes. 13% n'ont pas répondu. Ces résultats n'ont rien de surprenant : le parent congolais est, sauf exception, difficile à voir. Le maître qui désire lui parler se heurte toutefois à des difficultés pour le rencontrer. Mais, s'il n'a que peu ou pas de contacts directs, du moins le juge-t-il ? A la question "les parents de vos élèves s'occupent-ils suffisamment de vos enfants", 97% ont répondu NON, 3% OUI. Cependant, cette réponse a été nuancée par des commentaires :

NON côté études - OUI côté entretien (maître n° 8) -

Examinons cette affirmation à la lumière d'autres commentaires :

La plupart des parents sont illétrés et ne peuvent contrôler le travail de leurs enfants (Maître n° 20).

"Certains ignorent les classes dans lesquelles sont leurs enfants, la preuve qu'ils ne s'occupent pas du travail de leurs enfants. (Maître n° 16).

Certains précisent qu'il ne s'agit pas seulement des parents illétrés :

"Les parents même instruits, ne s'occupent pas de leurs enfants (Maître n° 6).

S'occupent-ils de leur entretien ?

"Pas tellement, puisque les élèves sont souvent sales" (Maître 7).

"Ces enfants viennent en classe avec des habits pour ainsi dire en lambeaux" (Maître n° 3).

Ils ne s'occupent pas plus de leurs fournitures scolaires.

Il y a des élèves qui viennent sans cahier, ni livre, ni crayons" (Maître n° 27).

Un maître (n° 15) remarque :

"Ils s'occupent surtout des filles que des garçons qui sont souvent négligés".

Nous avons là des jugements assez sévères. Très peu de parents s'occupent de leurs enfants. Les autres déchargent leurs responsabilités sur les maîtres. C'est leur affaire, l'école est chose étrangère, laissons aux spécialistes, le soin de s'en occuper.

6.8 Les décideurs

A - Au niveau du Service Social

En fonction des conditions matérielles et sociales souvent lamentables dans lesquelles les élèves de milieu social défavorisé sont élevés ; les décideurs sont tous unanimes à reconnaître l'absence d'une politique préventive en matière d'aide sociale à l'enfance. Ils le traduisent en ces termes :
"L'octroi d'une aide sociale n'a qu'une efficacité limitée parce que le Service Social ne mène pas en priorité des actions d'éducation, d'information, de mobilisation : c'est-à-dire des actions de prévention sociale (décideur 3) -

" La détérioration physique, sociale d'une cellule familiale, milieu naturel de l'enfant, est rarement un phénomène isolé, imprévisible. Il est signe de l'incapacité temporaire ou permanente des individus à s'adapter et à réagir à des situations nouvelles ou perturbantes" (décideur 2).

" Le nombre global des enfants confiés à l'aide à l'enfance de milieu familial défavorisé augmentera chaque année, tant que l'action sociale préventive du service de l'aide sociale n'assumera pas ses responsabilités" (décideur 1) -

Cette prévention tant évoquée par les décideurs devrait s'exercer à trois niveaux dits : primaire, secondaire et tertiaire.

- En matière de prévention primaire, trois facteurs sont déterminants : la famille, l'école et le milieu social.

La dégradation du groupe familial est liée à la qualification professionnelle, à l'alcoolisme, aux difficultés d'emploi ou de logement avec comme conséquences, l'instabilité des couples. Tous ces phénomènes s'interpénètrent et s'intensifient en milieu urbain dans les couches sociales défavorisées.

Pour ces enfants issus de ce milieu familial défavorisé, le retard scolaire, aggravé par la prolongation de la scolarité est la règle, et, au Congo, ce passé scolaire suit l'enfant et provoque à son tour, une sous-qualification professionnelle.

Le milieu social est la conséquence directe de la pauvreté qui sévit en matière d'habitat accentué par la non-couverture des risques sociaux.

- En ce qui concerne la prévention secondaire, l'aide à l'enfance devrait concentrer les efforts sur des objectifs plus limités, sur des groupes à hauts risques dont le profil est à définir selon certains critères.

Ceux-ci sont d'abord d'ordre démographique : la structure par âge d'une population, sa fécondité, sa nuptialité, une mortalité ou une morbidité apportent les renseignements fondamentaux.

Les critères économiques et sociaux par la connaissance des catégories socio-professionnelles, des nuisances propres à chaque métier, au niveau de l'emploi, permettent de mieux cerner les problèmes.

Le critère de l'habitat, du coefficient de surpeuplement des enfants par chambre est l'un des plus importants. Une liaison étroite avec les responsables de ces services devrait être réalisée avec la D.G.A.S. pour une action plus réfléchie. La connaissance de ces objectifs, une meilleure coordination au sein d'un secteur géographique déterminé permettraient à la D.G.A.S. d'atteindre des groupes-cibles au lieu de pulvériser les efforts financiers sur des cas ponctuels examinés et traités à la hâte.

● Enfin, la prévention tertiaire, ce terme usité mais fort impropre puisque c'est seulement l'aggravation d'une situation que l'on veut prévenir. Il est évident qu'une réflexion s'impose sur ce constat d'échec social que représentent ces milliers d'enfants confiés au Service Social, qui tente bien par de multiples efforts, à court terme, de donner une solution à leurs problèmes.

B/ Au niveau de l'école et de la famille -

Ils reconnaissent tous comme causes : les difficultés de fonctionnement du système scolaire caractérisé par les effectifs pléthoriques, l'absence de structures d'accueil et d'équipement et de vicissitudes du métier que rencontrent les enseignants dans l'exercice de leur travail mais l'accent est mis sur le

manque de conscience professionnelle, la négligence etc...

La méthode de pédagogie n'est pas mise en cause dans sa conception, mais elle est présentée comme inadaptée aux conditions de travail. A travers leurs interviews, se dégagent les thèmes sur l'aspect sélectif de l'enseignement qui ne s'adresse qu'à une minorité contrôlable par le maître, et par les problèmes de langage non maîtrisés par tous les enfants d'âge scolaire.

Il y a enfin une prise de conscience des conditions de vie et des faibles capacités financières des parents dans l'encadrement et le suivi des enfants par les décideurs, mais ils maintiennent avec insistance leur demande sur la participation des parents surtout sur le plan matériel. L'enfant est lui-même responsabilisé :

" Il est paresseux et indiscipliné (Décideur 3)".

" Il y a des enfants qui ne veulent pas fournir l'effort nécessaire " (Décideur 5).

Malgré toutes ces remarques, ils sont tous unanimes à reconnaître l'utilité de donner des moyens aux familles défavorisées afin d'élever et d'entretenir seules leurs enfants.

6.9 Les travailleurs sociaux

Aussi loquaces que les enseignants, les travailleurs sociaux s'attaquent d'abord au fonctionnement de leur institution en mettant l'accent :

► sur la persistance des méthodes de travail social, fondées sur l'assistance individuelle et héritées du service social colonial :

"Une action en faveur de l'enfance doit s'inscrire un projet touchant en même temps la famille (Monitrice Sociale 4).

"L'aide doit être globale et non individuelle (Assistante Sociale 2)

" On ne peut aider l'enfant sans tenir compte de la vie de ses parents (Assistant Social 4)".

► sur la faiblesse du budget consacré aux affaires sociales :

"L'aide sociale à l'enfant déshérité doit disposer d'un budget adéquat et versé constamment (Directeur du Développement Social)"

"Face à la montée des divers problèmes sociaux, il est temps de repenser au budget du service social "(Assistant Social 3).

" Aider, c'est assister, soutenir... Que peut le Service Social avec un budget non conforme à la réalité et à la demande sociale ?" (Monitrice sociale 2).

► et enfin sur l'insuffisante qualification de l'essentiel des travailleurs sociaux :

"L'absence de personnel ayant une action psychologique (éducateur spécialisé) très importante auprès des familles est quasi nulle à la D.G.A.S." (Assistante Sociale 3)

" La formation du personnel adaptée à prendre en charge les enfants défavorisés s'avère nécessaire" (Assistante Social 5) -

"On ne peut prévenir les problèmes sociaux tant que le personnel compétent (de terrain) n'est pas recruté à la D.G.A.S.

(Monitrice sociale 1) -

En revanche, ils mettent l'accent sur l'amélioration des structures qui existent et la création de nouvelles structures.

Amélioration qui devrait se faire par :

- ▶ la décentralisation des services d'aide à l'enfance à l'échelle nationale ;
- ▶ la modification de certaines dispositions de la réglementation en vigueur, en matière d'aide sociale à l'enfance ;
- ▶ et le paiement mensuel de droit aux enfants de l'aide sociale.

Les travailleurs sociaux reconnaissent tous le manque d'une politique d'aide sociale préventive adéquate en faveur des élèves et de leurs familles. La grande majorité de celles-ci dispose de faibles revenus, qui ne permettent pas souvent la couverture des besoins alimentaires et, par conséquent, ne peut répondre aux exigences de l'école : achat de fournitures scolaires, uniforme scolaire, cotisations scolaires. La protection sociale qui devait alléger certaines charges familiales ne concerne paradoxalement que les familles déjà privilégiées, c'est-à-dire les salariés et les fonctionnaires. Les non-salariés qui constituent le gros de la population, se trouvent exclus de tout système de protection sociale. L'aide sociale qu'on pourrait apporter éventuellement aux familles est donc dérisoire, faute de moyens financiers et d'une politique sociale bien définie.

La juxtaposition de ces différents facteurs expose l'enfant à de véritables difficultés scolaires qu'il ne parvient pas toujours à franchir seul. Il en résulte de nombreux échecs, allant des redoublements répétés jusqu'à l'abandon total, et, ce, à tous les niveaux du cycle scolaire.

Au niveau familial sont mis en cause l'absence du suivi de l'élève, le manque d'intérêt, l'absence d'encadrement sur le plan affectif, ainsi que les conditions de travail à la maison, mais ils sont unanimes à reconnaître que seule l'extension de la couverture sociale aux populations non-couvertes (commerçants, artisans, agriculteurs...) et à celles qui le sont de manière incomplète pourra permettre aux familles de sortir de la dépendance du service d'aide sociale pour éduquer et élever convenablement leur progéniture.

6.10 Etudes comparatives entre les différentes catégories de personnes interrogées

Cette partie de l'analyse a pour but, grâce à la perception des différents acteurs qui connaissent le problème des élèves issus de milieu familial défavorisé, gérés par le Service Social de saisir les implications des uns et des autres face à ce problème. Mais disons tout de suite que les écarts de perception des problèmes sociaux scolaires des élèves de milieu familial défavorisé sont peu significatifs selon les catégories d'interviewés en présence, tous abondent dans le même sens à savoir le bien-être de l'enfant et l'équité sociale des familles.

- les décideurs perçoivent les difficultés des familles comme liées au fonctionnement de l'institution (D.G.A.S.) dont ils accusent particulièrement les travailleurs sociaux qui ne mènent pas en priorité des actions de prévention sociale. Ils ne sentent pas seuls impliqués les travailleurs sociaux mais estiment que la responsabilité doit être partagée également avec la famille :
- les enseignants par contre ne se sentent pas concernés par le problème. Ils ne remettent pas en cause ni leur formation ni leur conscience professionnelle, pourtant déplorés par les autres interviewés. Ils réduisent l'éventail des principales causes au niveau familial où ils perçoivent le problème sous l'aspect affectif et sur le plan socio-économique. Il se dégage, en outre, un besoin chez les enseignants d'être secondés dans leur tâche par les parents et à la Direction Générale des Affaires Sociales (D.G.A.S.) de sortir les familles défavorisées de leur indigence.

Les familles, de leur côté, se croient encore moins concernées. Aucune interférence n'est faite entre le milieu familial et le milieu institutionnel. L'irresponsabilité et l'indifférence qui leur sont reprochées, sont expliquées comme un comportement traditionnel hérité de la culture ou par l'analphabétisme. Par contre, leurs différents besoins exprimés (besoins financiers, sanitaires et sociaux) les rapprochent plus du Service Social qui, selon elles, reste le seul service qui peut les affranchir.

- Les travailleurs sociaux enfin, adoptent une attitude plus objective et intermédiaire entre leur institution et les familles. Ils se sentent assez directement impliqués dans le problème

puisqu'ils ont un rôle d'information très important à jouer dans l'action sociale préventive à l'enfance .

Au terme de toute cette étude socio-économique des conditions de vie des familles et le rôle que l'action sociale doit jouer, la nécessité d'une intervention méthodique et d'un soutien plus dynamique doivent être recherchés afin de permettre aux familles en difficulté, de vivre sans faire appel au Service Social qui ne fait que les maintenir dans une situation de dépendance. cette protection sociale, comment la concevons-nous ?

C'est ce qu'il y a maintenant à définir.